

RÉGIME UNIVERSEL D'ASSURANCE-MÉDICAMENTS

Finie la gratuité

Les personnes âgées et les assistés sociaux aptes
au travail devront aussi faire leur part

ASSURANCE-MÉDICAMENTS

Voici les points saillants du
rapport Castonguay sur
l'assurance-médicaments
publié hier:



- une franchise de 100\$ minimum sera applicable à l'ensemble des adultes, y compris les prestataires d'aide sociale aptes au travail;
- gratuité des médicaments pour les enfants de moins de 18 ans et les prestataires d'aide sociale inaptes au travail;
- à l'achat, 20% du coût du médicament sera exigé à l'ensemble des adultes sans égard à l'âge, à l'état de santé et au revenu, sauf aux enfants et aux assistés sociaux inaptes au travail;
- un assuré devra payer jusqu'à un plafond annuel de 1000\$ pour ses médicaments; le plafond à payer pour les assistés sociaux sera de 300\$;
- les détenteurs d'un régime privé d'assurance-médicaments verront leur prime augmenter d'au moins 5%;
- la prime individuelle annuelle moyenne pour les personnes non assurées et les personnes âgées de plus de 65 ans est estimée à 176\$;
- aucune prime ne sera exigée d'un couple dont le revenu est inférieur à 15 000\$;
- un tel régime permettra au gouvernement québécois d'économiser annuellement 257 millions\$;
- le futur régime d'assurance-médicaments du Québec sera mis en place en janvier 1997.

Source: Bibliothèque nationale du Québec. INFOGRAPHIE, PC / LE SOLEIL



En vertu du nouveau régime d'assurance-médicaments, la situation des personnes âgées s'apparentera à celle du reste de la population: franchise de 100 \$ et participation de 20% au coût des prescriptions.

ROBERT FLEURY
Le Soleil

■ QUÉBEC — Un nouveau régime d'assurance-médicaments entrera en vigueur le 1er janvier 1997. Tous y contribueront sauf les enfants de moins de 18 ans, les assistés sociaux inaptes au travail, les personnes recevant le maximum du supplément de revenu garanti et les travailleurs dont les revenus de ménage sont de moins de 15 000\$ par an.

Claude Castonguay avait retrouvé sa verve des grands jours, hier, pour faire connaître les recommandations de son comité. Présent à ses côtés, le ministre de la Santé Jean Rochon les approuve même s'il se dit prêt à des

Voir MÉDICAMENTS en A2 ►

AUTRES TEXTES

- L'option favorisée par Castonguay Page A7
- La pilule de l'équité Page B3

AFFAIRE TRÂN TRIÊU QUÂN

Le coton a
été livré
au Vietnam,
dit Morgan

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Rebondissement dans l'affaire Trân Triêu Quân. Paul Morgan, cet Américain qui est la clé de l'histoire, soutient que le coton a bel et bien été livré au Vietnam.

C'est à tout le moins ce qu'il a affirmé à My Trân, l'épouse de Quân, dans une conversation téléphonique enregistrée à son insu par le journaliste Bertrand Hall de la Société Radio-Canada.

Avec la famille Trân, M. Hall s'est rendu cette fin de semaine à Cliffside Park, au New Jersey, où après une série de subterfuges, il a finalement réussi à mettre Morgan en ligne avec My Trân.

D'entrée de jeu, celui-ci soutient qu'il n'a été informé des conséquences de la transaction et du sort de Trân Triêu Quân qu'il y a deux semaines, lorsqu'un journaliste (du SOLEIL) a tenté de prendre contact avec lui.

Tout au cours de l'entretien, qui dure une trentaine de minutes, l'homme d'affaires de 28 ans est assisté de son avocat à Washington, Me Alberto Mora. Il dit lui aussi être dans la capitale américaine, mais la qualité de sa liaison té-

Voir MORGAN en A2 ►

LE SOLEIL
lui a appris
le sort de
Trân,
soutient-il

Indemnes par miracle



La route de la réserve des Laurentides a été fermée pendant six heures, hier matin, en raison d'une violente collision entre deux véhicules lourds. Les conducteurs s'en sont miraculeusement sortis sans blessures majeures. Détails en page A3.

CONFÉRENCE FÉDÉRALE- PROVINCIALE

Bouchard va
promouvoir la
souveraineté

DONALD CHARETTE
Le Soleil

QUÉBEC — Si Ottawa veut parler de constitution à l'occasion d'une conférence fédérale-provinciale, le premier ministre Lucien Bouchard va en profiter pour faire la promotion de la souveraineté et du partenariat auprès des autres premiers ministres.

C'est l'avertissement qu'a lancé hier M. Bouchard au cours d'une conféren-

Voir BOUCHARD en A2 ►



Sylvia di
Bernardo, la mère
du bébé.



Dave Hervieux,
le père.

La DPJ craint pour la vie du bébé enlevé

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

QUÉBEC — Avec un père au dossier judiciaire long comme le bras et une mère dont on met en doute la maturité de s'occuper d'un jeune enfant, le directeur du Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse, M. Camil Picard, craint pour la vie du bébé enlevé lundi après-midi à la pouponnière du centre la Clairière.

«S'ils se sentent traqués, a relaté le patron de la DPJ, on peut imaginer tous les scénarios. Nous, tout ce que l'on

Voir BÉBÉ en A2 ►

AUTRE TEXTE

- «Je veux garder mon enfant» Page A3

SPÉCIAL EMPLOI

Ça continue!

■ 93 offres d'emplois pour un total de 136 postes.... Tel que prévu, notre cahier Magazine offre aujourd'hui un quatrième rendez-vous hebdomadaire aux personnes en recherche d'emplois en publiant une sélection des offres d'emplois disponibles sur les terminaux des centres d'emploi du Canada de la région de Québec.

Votre réponse à la publication de ces offres nous a convaincus de la nécessité de continuer. À compter de la semaine prochaine, à tous les mercredis, LE SOLEIL consacrera donc un bloc d'espace de son cahier des annonces classées à la publication d'offres transmises par les centres d'emplois.

Par ailleurs, un autre millier de participants sont attendus en fin de semaine prochaine à la dernière portion des cliniques d'emplois mises sur pied par

LE SOLEIL en collaboration avec les gouvernements canadien et québécois.

Enfin, en collaboration avec les partenaires gouvernementaux et toutes les chambres de commerce de la région, nous planifions actuellement la tenue d'une session de travail sur le recrutement et la formation du personnel à l'intention des employeurs. Les détails seront annoncés dans les jours qui viennent.

- La liste des emplois Page C1

LE MONDE

Divorce royal



Sarah et Andrew ont causé une surprise en annonçant leur divorce après quatre ans de séparation.

PAGE A 13

MICHEL VASTEL

Ami de Chrétien

Un témoin-clé du dossier Airbus, l'homme d'affaires allemand Karlheinz Schreiber, est un intime de Jean et Aline Chrétien.

PAGE A 14

LA MÉTÉO



Maximum 4, Minimum 0

Faible pluie passagère. Demain, percées de soleil. Détails page C2

QUÉBEC, 100e ANNÉE, NO 109
FLORIDE, 1,60 \$ US
MONTREAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

PLACEMENT - 2 ANS

7.80%*
équiv. int.
paiement mensuel
UTILITY CORP.
electric/telephone
*Taux sujet à changement sans préavis
655-4960
1-800-463-5000
ScotiaMcLeod

LES RETOURNES

BÉBÉ

Le couple disparu dans la brume

Suite de la Une

souhaite, c'est qu'ils nous donnent signe de vie. Qu'ils entrent en communication avec nous pour nous dire que l'enfant se porte bien.

Autorisés par la cour à mettre au rancart le sempiternel secret qui entoure tous les dossiers d'enfants confiés à cette organisation, le Centre de la protection de l'enfance et de la jeunesse et la Sûreté municipale de Québec ont dévoilé hier l'identité des parents et les circonstances de l'enlèvement du bébé de deux mois.

La mère, Sylvia di Bernardo, 25 ans, de Québec, n'a pas de domicile fixe tout comme le père du bébé, Dave Hervieux, 23 ans, un autochtone natif de la réserve Betsiamites sur la Côte-Nord.

L'histoire du couple est celle d'une jeune femme qui se retrouve enceinte et n'en avertit pas le père, qui l'apprendra sur le tard. Conscients des nombreux problèmes qui semblent affecter la nouvelle maman, des gens bien intentionnés informent les services gouvernementaux des difficultés de comportement de cette dernière. Celle-ci se soumet, de son gré, à une évaluation dans un centre de tutelle jusqu'au jour où intervient l'homme qui vient d'apprendre sa paternité.

Mais les deux ne sont pas sans taches: «Pendant sept semaines, raconte M. Picard, on a observé le comportement de la jeune mère avec son enfant et avec les autres personnes qui demeurent au pavillon. Vendredi, on a conclu qu'elle ne pouvait plus y rester compte tenu de son attitude et de son comportement. Cela valait tant pour des soins élémentaires, comme le boire de l'enfant ou le changement de couches, que pour son comportement général. Elle avait de la

difficulté à accepter les règles minimales concernant les périodes d'allaitement ou de visite.»

Le CPEJ lui a donc trouvé asile au YWCA tout en lui conservant ses droits quotidiens de visite en attendant une décision le 5 mai devant un juge chargé de la protection de la jeunesse.

Quant au père, il est apparu dans le dossier une fois né Derek, son garçon. Son casier judiciaire, a constaté LE SOLEIL, est fort lourd: voies de fait en 1992, port illégal d'armes et voies de fait en 1993, méfaits l'année suivante avec des accusations de vol, de voies de fait et de stupéfiants. En 1995, il est encore condamné pour des accusations de voies de fait et d'introduction par effraction. Dans cette courte existence, on ne compte plus les bris de probation.

Mais lui aussi avait accepté de se soumettre à une évaluation.

Soudain, lundi, tout s'est effondré.

Sur le coup de 14h, la jeune femme se rend à la pouponnière pour voir son bébé, raconte M. Picard. Elle demande l'autorisation de sortir quelques instants avec son bébé, une requête rejetée sur-le-champ, compte tenu des exigences de la cour.

Moins d'une heure plus tard, elle revient en compagnie de sa mère et réclame une nouvelle permission de sortie.

«C'est là qu'on s'est fait avoir. On sait que la grand-mère s'est objectée à cet enlèvement. Mais il semble que le père et la mère étaient de connivence», constate maintenant M. Picard.

«Ce qui est tragique, c'est qu'on ne sait pas quelle direction ils ont prise. Toute personne qui pourrait nous transmettre des renseignements peut le faire en communiquant avec le 418-529-2571 (à la DPJ) ou au 418-691-6001 (police).

MORGAN

Négociations

Suite de la Une

léphonique donne à penser qu'il est plutôt au New Jersey.

À un certain moment, Morgan explique qu'il a reçu, en février 1995, une preuve de la livraison du coton au Vietnam. Cette preuve documentaire, il dit la tenir d'un organisme européen indépendant.

Pour des motifs qu'il n'éclaircit pas, il laisse plus loin entendre que la compagnie vietnamienne a refusé de prendre livraison de la marchandise.

Paul Morgan ajoute qu'il y a eu fraude de la part de ses fournisseurs soviétiques de coton lors de la première tentative de livraison. Il se présente lui aussi comme une victime. Mais il prétend qu'il a pu réparer le tout en retournant en Union soviétique, «au risque de sa vie», et que la marchandise a bel et bien été livrée six mois plus tard.

«J'ai reçu plusieurs demandes d'argent d'Hanoi et plusieurs menaces de poursuite de la part des Vietnamiens. Mais après février 1995, je n'ai plus rien reçu», dit-il.

Pourquoi ne nous avez-vous pas contactés? lui demande My Tràn. «Je n'avais pas de raison de le faire. L'affaire était terminée. Tout était correct», répond-t-il.

Il va même jusqu'à demander pourquoi personne n'a tenté de le joindre.

Lorsque My Tràn lui réclame la preuve de livraison, Morgan lui demande où il peut l'envoyer. Il précise toutefois ensuite qu'il voudrait la faire parvenir en premier lieu aux représentants du gouvernement canadien.

En milieu d'interview, il demande à My Tràn de ne pas mêler la presse à l'affaire et affirme ne pas avoir voulu la commenter jusqu'à maintenant parce qu'il n'était pas au courant de la situation.

Rejoint en fin de soirée hier, l'avocat du Groupe de libération de Tràn Triêu Quân a indiqué qu'il avait reçu un coup de fil de l'avocat de Paul Morgan.

«Il nous a offert des informations et des documents prouvant que le coton est arrivé au Vietnam, mais a en retour demandé le retrait des procédures civiles entreprises par M. Tràn contre Paul Morgan», a expliqué Jean Paquet.

Les deux avocats doivent se reparler dans les prochaines heures.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale	3 à 6
Le Québec et le Canada	7 à 12
Le Monde	13 à 15

CAHIER B	
Questions d'argent	1 à 4, 10
Bourses	5 et 6
Opinions	8 et 9

CAHIER C	
Magazine	1 et 2
Arts et spectacles	3 à 5, 12
Ce soir à la télé	2
Votre agenda	4
Annonces classées	6 à 11
Décès	11 et 12

CAHIER D SPORTS	
Statistiques	2 et 4
Jeux et B.D.	7

SERVICES	
Abonnements	686-3344
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada au 5000 rue Hughes-Rand, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE

tirage du 16-04-96

6-1-4

2-1-5-0

BANCO

tirage du 16-04-96

2-5-6-11-14-24-32-37-41-43-46-47-49-52-54-56-59-60-62-64

BOUCHARD

Au placard

Suite de la Une

ce de presse où il a également enterré définitivement le concept de société distincte.

Au gouvernement canadien qui essaie de l'entraîner dans une conférence fédérale-provinciale comportant un volet constitutionnel, M. Bouchard offre donc cette parade.

Il est tout disposé cependant à aborder les questions économiques et sociales avec ses collègues des autres provinces.

«Toute tentative de tenir des conférences fédérales-provinciales qui porterait sur le renouveau du fédéralisme est vouée à l'échec et, au contraire, ça va raviver des passions, ça va rouvrir une boîte de Pandore, ça va nous faire piétiner. La vraie solution qui concerne tout le monde, c'est la souveraineté du Québec, un référendum», de commenter M. Bouchard, qui rencontrait les journalistes après avoir pris quelques jours de vacances durant le congé pascal.

Le premier ministre indique qu'il serait tenté de participer à cette conférence de juin et que cela constitue en quelque sorte un «devoir». Si Ottawa inscrit une partie constitutionnelle, «est-ce que j'irai pour partir au moment où on parlera de ces choses-là? Est-ce que j'irai pour répéter que la seule solution, c'est la souveraineté, et leur parler longuement de partenariat que nous souhaitons avec eux au lendemain d'un OUI au référendum qui portera sur la souveraineté?».

Il s'agit là de ma position de repli, de faire valoir M. Bouchard.

Par ailleurs, M. Bouchard entend rencontrer le premier ministre Jean Chrétien dans quelques semaines et participer à la conférence annuelle des premiers ministres de l'est en juin et à celle des premiers ministres provinciaux en août en Alberta.

VOTE UNANIME

Hier M. Bouchard s'est réjoui du fait que l'opposition libérale ait endossé à l'Assemblée nationale une motion qui rejetait carrément le concept de «foyer principal» mis de l'avant par les libéraux fédéraux. Présentée par le ministre Jacques Brassard, cette motion a été votée unanimement, sans discussion.

M. Bouchard considère que ce vote signifie «la fin de la courte carrière de cette étrange notion» de foyer principal.

Mais alors que les libéraux se raccrochent à la définition de société distincte, le premier ministre soutient: «Il y a eu un temps pour faire ça, c'est en 1990. Ce temps est révolu, on est six ans plus tard et la notion même de société distincte au Québec, c'est dans le placard, c'est dépassé. L'évolution politique a fait en sorte qu'on est rendu plus loin».

Interrogé sur la grogne qui agite son parti sur la question linguistique, le premier ministre Bouchard a souligné que le gouvernement n'a pas encore fait son lit et que des consultations doivent se poursuivre jusqu'au mois de mai.

MÉDICAMENTS

Une question d'équité

Suite de la Une

ajustements lors des travaux en commission parlementaire prévus au mois de mai, la loi devant être adoptée en juin avant la fin de la session.

Comme dans tout régime d'assurance, il y aura des gagnants et des perdants. Les gagnants seront les petits salariés et les malades grands consommateurs de médicaments non assurés, les assureurs privés qui se disputeront ce nouveau marché et surtout le gouvernement qui épargnera 257 millions \$ dont 200 millions \$ la première année.

Les perdants? Les personnes âgées, les gros salariés qui payaient leurs médicaments de leur poche et l'ensemble des travailleurs déjà assurés. Claude Castonguay prévoit que les assureurs augmenteront leurs primes

de 5% afin de compenser pour les personnes à risques du nouveau régime universel.

Les médicaments continueront d'être gratuits à l'hôpital. Le nouveau régime ne se substituera ni à la CSST ni à la SAAQ qui assumeront les mêmes responsabilités vis-à-vis les accidentés du travail ou de la route, précise M. Castonguay. Le régime sera privé même si la Régie d'assurance-maladie du Québec pourrait percevoir des cotisations. Les assureurs ne pourraient pas refuser d'assurés compte tenu de leur âge ou de leur état de santé, ces risques étant partagés par l'ensemble des assureurs.

«Le régime actuel est remplacé par un régime de base pour tous les Québécois. Ceux qui ont actuellement une assurance privée équivalente vont continuer, on ne les dérange pas», dit

M. Castonguay.

Là où le nouveau régime sera essentiellement différent, c'est envers les assistés sociaux susceptibles de réintégrer le marché du travail et les personnes âgées.

Ainsi, une personne vivant d'aide sociale et considérée comme apte au travail devra assumer les premiers 100 \$ de ses achats de médicaments et 20% de ses autres prescriptions jusqu'à un plafond de 300 \$ par an mais leurs prestations seraient haussées en conséquence.

«Cela va se faire de pair avec la réforme de l'aide sociale par la ministre Harel et selon les recommandations faites par MM Fortin et Bouchard. Il faudra que ce soit en marche pour que nous appliquions cette mesure», précise le ministre Rochon.

Cette mesure est destinée à supprimer l'écart entre les assistés sociaux et les petits salariés, les premiers étant avantagés à cause de leur carte médicaments. Ces derniers profiteront d'une gratuité totale si leurs revenus familiaux sont de moins de 15 000 \$ et partielle s'ils se situent en-

tre 15 000 \$ et 25 000 \$.

Quant aux personnes âgées, la gratuité actuelle et le ticket modérateur de 2 \$ (jusqu'à concurrence de 100 \$ par an) seront choses du passé le 1er janvier, sauf si elles reçoivent le maximum du supplément de revenu garanti. Leur situation sera similaire aux salariés, soit une gratuité partielle entre 15 000 \$ et 25 000 \$ de revenus familiaux, avec prime à payer de 176 \$ par an comme tous les assurés, franchise de 100 \$ et participation de 20% au coût des prescriptions. Leurs dépenses ne pourront pas dépasser 1000 \$ par an comme pour tous les assurés.

«C'est une question d'équité entre générations», rappelle l'ancien ministre de la Santé, Claude Castonguay, les jeunes vivant actuellement une situation plus difficile que les générations responsables de la dette publique.

Beaucoup de questions sont restées sans réponses, comme la fiscalité ou la gestion du régime. On favoriserait davantage l'achat de médicaments génériques.

CONTEMPORAINE

LE CARDIGAN PRÈS DU CORPS 49.95
FIN TRICOT COTÉLÉ BLANC, NATUREL, MARINE, COULEUR LIN. P.M.G. RÉG. 65.00*

«Le beau
est divin;
le sublime
est
humain.»

-Théodore Jouffroy

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

*Le prix régulier signifie le prix auquel cet article est habituellement vendu chez Simons et n'est pas une indication de la valeur réelle de l'article.

Banque Scotia
Choisissez la forme de crédit
adapté à vos besoins et
réduisez vos coûts
(418) 691-2675

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

LES FRAUDEURS DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

Une chasse qui rapporte gros

1,4 million \$ récupérés en un an dans Portneuf

MICHEL GODIN

Collaboration spéciale

■ DONNACONA — Au cours de la dernière année, le département enquête et contrôle du Centre d'emploi du Canada (CEC) de Donnacona a permis au gouvernement de récupérer 1 435 513 \$ auprès de 200 fraudeurs de l'assurance-chômage dans Portneuf. Il s'agit du meilleur rendement à travers le réseau.

Le directeur de services au CEC de Donnacona, M. Claude Germain, a confié au SOLEIL que chaque dollar injecté dans ce programme anti-fraude dans Portneuf a rapporté 15,37 \$ tandis que la moyenne régionale se situe à 9,32 \$. Quelque 2332 vérifications ont été effectuées tandis que 220 enquêtes ont été ouvertes, conduisant à des fraudes dans 90 % des cas. « Nous sommes allés chercher 4,4 % des prestations d'assurance-chômage en un an. Avec des ressources ajustées, nous pourrions doubler ce taux. »

Il assure toutefois qu'il n'y a pas plus de fraudeurs dans Portneuf qu'ailleurs. Ces résultats s'expliqueraient plutôt par le fait que la région port-

neuvoise est durement touchée par le chômage. Elle a reçu pour 32 millions \$ en prestations d'assurance-chômage en 1995. De plus, le CEC de Donnacona mise sur un bureau performant dû à un véritable travail d'équipe.

« Je suis fier de nos employés car tout le monde est sensibilisé et contribue à la protection du fonds de l'assurance-chômage. Dès qu'ils repèrent une anomalie, ils en font part aux enquêteurs », indique M. Germain, qui précise que le bureau de Donnacona est bien outillé pour démasquer les fraudeurs. Il mise entre autres sur des systèmes informatiques de pointe.

La tâche des enquêteurs est aussi facilitée par la dénonciation, de plus en

plus fréquente dans une société qui tolère de moins en moins les profiteurs du système. Au cours des 12 derniers mois, près de 150 dénonciations ont été enregistrées à Donnacona. Bien sûr, l'anonymat des dénonciateurs est préservé.

Pour les fraudeurs qui ont des remords, un programme de divulgation volontaire est mis à leur disposition. Dans ce cas, la personne est obligée de rembourser les prestations perçues en trop mais n'a pas à payer la pénalité qui l'accompagne et qui équivaut à 100 % de la fraude pour une première offense. Une fois l'enquête débutée, il est trop tard pour profiter de la clémence du système. Seulement une douzaine de personnes se sont prévaluées de ce droit en 95-96.

Enfin, les fraudeurs portneuvois pourront difficilement dormir en paix au cours des prochains mois puisque le département enquête et contrôle du CEC de Donnacona annonce qu'un quatrième enquêteur se joindra bientôt à l'équipe. Il faut donc prévoir que la chasse aux fraudeurs rapportera encore plus d'argent en 1996-97.



Le chauffeur Roger Lemoine a embarqué le couple aux allures bizarres.

LA JEUNE MÈRE AU CHAUFFEUR DE TAXI

« Ils me pensent folle, je veux mon enfant »

CLAUDE VAILLANCOURT

Le Soleil

■ QUÉBEC — « Ils me pensent folle et lui drogué. Je veux mon enfant et je vais le garder. »

Ces paroles, Roger Lemoine, le chauffeur de taxi qui a pris en charge le couple recherché pour l'enlèvement de Derek Hervieux, un bébé de deux mois, se souvient fort bien les avoir entendus de la bouche de la jeune mère quelques instants après les avoir accueillis à bord de son taxi.

« C'est la première fois qu'une telle chose m'arrive en 30 années de métier », a raconté hier au SOLEIL l'homme qui, bien malgré lui, s'est retrouvé mêlé à l'enlèvement du bébé.

Suite à l'appel logé par la répartitrice de la station de taxis CO-OP, M. Lemoine s'est donc rendu en face de la pharmacie Coutu, rue Sainte-Foy, non loin de la pouponnière La Clairière, où l'attendaient un couple et une femme plus âgée. « Ils avaient plein de bagages. Ils avaient aussi un carrosse, lance-t-il fort volubile. Mais je n'avais plus de place pour loger le carrosse dans le coffre de ma voiture. »

En un rien de temps, « les deux jeunes sont rentrés dans mon auto, m'ont ordonné de me rendre au coin des rues Maguire et René-Lévesque. »

Laissez sur le trottoir avec le carrosse, la dame aurait alors dit au chauffeur de taxi qu'elle n'était « pas pour ça parce qu'ils volent leur enfant. »

Chemin faisant, raconte M. Lemoine, la jeune fille « qui ne paraît pas 20 ans et plus blonde que châtaine » tentait de reconforter son copain, celui qu'elle appelait son pitou. « Elle lui disait de ne pas s'en faire et que ça allait aller. »

Bien mis, le couple n'affichait pas trop

de nervosité. « On m'a demandé une cigarette en précisant qu'on allait me la payer », a précisé M. Lemoine. Le conducteur de taxi avoue avoir eu quelques interrogations sur le comportement de ses clients mais sans plus. « Ils m'ont payé la course et sont repartis sur le trottoir. »

Il dit qu'il avait eu la tentation de composer le 9-1-1 pour signaler l'intervention de la dame plus âgée mais qu'il ne l'a pas fait, compte tenu que les corps policiers n'accepteraient plus les interventions directes à partir des radiotéléphones des taxis. « Il y avait bien une boîte téléphonique non loin mais il y avait deux personnes qui attendaient pour appeler. »

La chef du conseil de bande de Betsiamites, l'endroit d'où originaire Dave Hervieux, a déclaré au SOLEIL que l'individu que l'on recherche maintenant pour enlèvement n'a pas été aperçu dans la réserve depuis belle lurette. « Cela fait quelques années qu'il ne vit plus ici, a témoigné Mme Marceline Canapé. Ces jeunes-là sont mobiles. On n'a pas beaucoup de places ici. »

Elle raconte que Dave Hervieux aurait quitté la réserve qu'elle dirige il y a longtemps. « Il est d'abord allé à Sept-Îles avant de gagner Québec », se souvient-elle. D'après Mme Canapé, Hervieux aurait commis, comme bien d'autres enfants de son âge, quelques petits larcins quand il vivait plus jeune sur la réserve. Mais elle ne pouvait en dire davantage d'autant plus qu'elle venait tout juste d'apprendre la nouvelle.

La route 175 fermée durant six heures



COLLABORATION SPÉCIALE, STÉPHANE VERREAU

La chaussée, mal entretenue, était encore pointée du doigt hier par les habitués du parc des Laurentides.

Une collision entre deux poids lourds provoque un embouteillage

RICHARD BOISVERT

Le Soleil

■ La route 175, qui traverse la réserve des Laurentides entre Québec et Chicoutimi, a été fermée pendant plus de six heures hier. Une collision entre deux véhicules lourds, vers 6h30, a forcé cette interruption et a été à l'origine d'un bouchon de circulation important.

L'impact s'est produit à la hauteur du kilomètre 88, à 4 kilomètres au nord de l'ancienne barrière de Stoneham, non loin du restaurant Chez Francinette.

Les conducteurs s'en sont miraculeusement sortis sans blessures majeures et ont été conduits à l'hôpital par précaution. Ils avaient reçu hier soir leur congé et étaient de retour chez eux.

Carol Gagnon, chauffeur expérimenté de Jonquière, transportait un lourd chargement de blocs de granit. Rejoint à son retour de Québec, hier, et visiblement encore sous le choc, il ne se gênait pas pour mettre la faute sur le compte de la compagnie chargée d'entretenir la chaussée.

« À 5h, on annonçait que tout était

beau. Pourtant, à 6h, ils avaient perdu le contrôle de la situation, déplore-t-il. Ça a été comme ça tout l'hiver. Cette année, c'est d'ailleurs pire que jamais. C'est beau de couper, mais il y a des limites. »

Selon Carol Gagnon, on attend toujours à la dernière minute, voire même qu'un accident se produise avant de déneiger. « Le parc n'est jamais gratté ni salé convenablement, dit-il. J'ai été très chanceux. J'avais le Bon Dieu avec moi et ma ceinture était bouclée. »

Pour l'agent Camille Gagnon, de la Sûreté du Québec, les conditions météorologiques, considérées comme semi-hivernales, sont à l'origine de l'accident. On annonçait en effet de bonne

précipitations de neige sur l'ensemble de la réserve des Laurentides, hier matin.

D'après les premières constatations des policiers, l'un des conducteurs aurait perdu la maîtrise de son véhicule avant de frapper celui qui s'approchait en direction opposée. La force de l'impact, selon le policier Gagnon, a dû être particulièrement forte.

La chaussée était jonchée de débris de toutes sortes. Un des camions-remorque, propriété de la compagnie de transport Cabano, transportait un chargement de poussière de ciment et était en direction de Chicoutimi. L'autre, conduit par Carol Gagnon, faisait route vers Québec.

Cette situation chaotique a causé un bon embouteillage, la circulation n'ayant pu être rétablie que vers 13h, une fois effectué le transbordement des marchandises.

Chez Francinette, le restaurant bien connu des routiers, on ne se plaint pas trop : une clientèle inespérée a pris d'assaut l'établissement.

PONT DE QUÉBEC

Massé s'en remet au CN et à Québec

BENOÎT ROUTHIER

Le Soleil

QUÉBEC — M. Marcel Massé, le ministre politique pour le Québec dans le gouvernement libéral de Jean Chrétien, ne voit pas en vertu de quoi le gouvernement canadien participerait au partage des coûts de réfection du pont de Québec.

Massé, qui était, hier, le conférencier invité à un cocktail-bénéfice des libéraux fédéraux de l'Est du Québec, a affirmé qu'il appartient au Canadien national (CN), maintenant une entreprise privée, et au ministère québécois des Transports d'en venir à une entente sur le partage des coûts. « La très grande, pour ne pas dire la totalité de la responsabilité de la restauration du pont revient au CN et au gouvernement du Québec », dit-il.

Précisant que ce n'est pas son dossier, le ministre n'a pas voulu affirmer de façon catégorique que le gouvernement fédéral ne mettra jamais un sou dans la réparation de cette structure classée historique. Mais il se demande bien en vertu de quoi le gouvernement canadien partagerait les coûts de restauration du pont, vu que c'est devenu une propriété privée.

Quand on lui a fait remarquer que le gouvernement du Canada participait au financement de l'entretien du pont Victoria, à Montréal, même s'il ne lui appartenait pas, M. Massé a référé les

journalistes au ministre fédéral des Transports, responsable du dossier.

En fin de semaine le président de la Coalition pour la sauvegarde du pont de Québec, M. Jacques Jobin, révélait que le gouvernement fédéral allait investir 100 millions \$ dans l'entretien des ponts de Montréal d'ici 1998. Il affirmait aussi que le gouvernement canadien avait investi 20 millions \$ pour l'entretien du pont Victoria qui ne lui appartient pas. Pendant ce temps, Québec ne reçoit rien. Pourtant le gouvernement du Canada a été propriétaire du pont jusqu'en juillet 1993 et, comme il ne l'a pas entretenu pendant de très nombreuses années, il a une responsabilité dans sa restauration.

Le ministre Massé n'accepte pas les propos de certains leaders régionaux qui accusent le gouvernement fédéral d'avoir mis la région de Québec en pénitence parce qu'elle n'avait pas élu de candidats libéraux. Il a fait voir qu'en tant que ministre politique pour le Québec il voit à ce que les programmes fédéraux soient appliqués de façon équitable partout dans la province. « Ce n'est donc pas correct de dire que le manque de représentativité du Parti libéral du Canada nuit à l'équité ». Il a ajouté que M. Jean Pelletier, ex-maire de Québec et chef de cabinet du premier ministre Chrétien, doit lui aussi voir à ce que les programmes du gouvernement soient appliqués avec le plus d'équité possible.

SAINTE-CATHERINE

Bibliothèque

Les municipalités de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et de Lac Saint-Joseph ont signé une entente relative à l'organisation, l'opération et l'administration de la bibliothèque Anne-Hébert, de Sainte-Catherine. La bibliothèque desservira désormais les citoyens des deux municipalités qui ont formé un comité inter-municipal. La collection de 8500 livres s'enrichira de 180 volumes et, de plus, la bibliothèque demeurera ouverte durant les vacances de la construction cet été. B.R.

SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

Surplus de 195 022 \$

Des dépenses non réalisées sont responsables d'un surplus de 195 022 \$ à la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures en 1995 qui avait un budget de 17 776 432 \$. Le maire Denis Côte commente que ce léger surplus démontre que les contribuables augustinois n'ont pas été surtaxés dans le but d'accumuler un surplus plus élevé. B.R.

Appui aux HLM

La municipalité de Saint-Augustin a par ailleurs décidé d'offrir encore cette année son soutien financier au loyer des familles à faible revenu qui auraient accès à des logements subventionnés de type HLM, si la municipalité en avait. La subvention municipale est de 100 \$ pour un an sous réserve que le locataire continue d'affecter au loyer au moins 25 % du revenu familial brut. L'Office municipal d'habitation bénéficie d'un budget de 6500 \$ à cette fin. La date limite pour les demandes est le 3 mai. B.R.

CAP-ROUGE

Surplus de 209 500 \$

La municipalité de Cap-Rouge a enregistré un surplus de 209 500 \$ en 1995 grâce à une augmentation des recettes de 442 095 \$ par rapport au budget prévu et malgré une augmentation des dépenses et affectations prévues de 232 595 \$ sur un budget de 14 640 902 \$. B.R.

CHARLESBOURG

Une ville sécuritaire

Le rapport du service de police de Charlesbourg pour 1995 laisse voir que cette ville conserve l'un des plus bas taux de criminalité parmi les villes de même importance, soit 52 crimes par 1000 habitants, malgré une augmentation de 7,4 % des infractions criminelles, principalement attribuable à l'augmentation des introductions par effraction. L'approche communautaire du service de police a facilité l'ouverture de deux nouvelles maisons de jeunes à place des Thuyas et à place Chamoni ainsi que le succès du projet «PARC» qui avait pour objectif d'assurer l'ordre et la tranquillité dans les parcs et autres lieux publics de rassemblement. B.R.

VAL-BÉLAIR

Nettoyage des conduites

Le Service des travaux publics de la ville de Val-Bélair procède au nettoyage annuel des conduites d'aqueduc toute la semaine. Si l'eau potable est brouillée, il faut la laisser couler quelques minutes et le tout rentrera dans l'ordre. Il n'est pas nécessaire de la faire bouillir. L'eau ne présente aucun danger pour la consommation. B.R.



COLLABORATION SPÉCIALE, STÉPHANE VERREAU

Quadruple collision

Quatre véhicules ont été impliqués hier, dans un accident un peu après 17 h, à l'intersection de la rue Saint-Joseph et de l'avenue Chauveau. Fort spectaculaire, la quadruple collision, dont les causes ne sont pas précisées, n'a, heureusement, occasionné que des blessures mineures à deux personnes. Il a fallu néanmoins utiliser les pinces hydrauliques pour tirer les victimes de leurs automobiles. C.V.

TOURELLE

Perreault n'interviendra pas

À l'instar de son collègue de la Justice, Paul Bégin, le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, ne peut intervenir dans l'enquête sur le double meurtre de Tourelle. «Si le ministre intervient, c'est l'indépendance du pouvoir politique et de la Sûreté du Québec qui serait remise en question, soutient Alain Leclerc du cabinet de Robert Perreault. Nous ne pouvons rien faire lorsqu'une enquête est en cours.» M. Leclerc sympathise toutefois avec les familles des victimes. «Ce n'est pas un dossier facile. Dans ce dossier, il y a peu d'évidences et il s'agit d'une enquête longue et complexe.» Selon le porte-parole du ministre, la Sûreté du Québec a toute la latitude pour demander de l'aide, si cela s'avère nécessaire. Depuis lundi, la famille du couple assassiné fait circuler une pétition pour demander aux politiciens d'intervenir. Ils veulent que la SQ mette rapidement la main au collet des auteurs de ce double meurtre. H.M.

Du sang neuf à Beauport

BENOÎT ROUTHIER

Le Soleil

■ BEAUPORT—Un vent de changement souffle fort sur Beauport. Car non seulement deux candidats tenteront de ravir le poste de maire à M. Jacques Langlois mais ce dernier insufflé ce vent de changement dans son propre parti, le Réveil de Beauport, car la moitié de son équipe sera composée de nouveaux candidats.

C'est ce qu'il a déclaré cette semaine laissant entendre que ce vent de changement n'a pas dégénéré en tempête et que tous les conseillers qui ne se représentent pas travailleront à l'élection de leurs successeurs.

Parmi les conseillers et conseillères qui ne solliciteront pas un nouveau mandat, on retrouve MM. Jean-Marie Parent, district no 2; Rosaire Bédard, district no 7; Denis Robert, district no 9 et André Proulx, district no 5 ainsi que Mmes Odette Prince, district no 8 et Ginette Faucher, district no 13. Une autre personne est en très sérieuse réflexion et songerait à ne pas se représenter.

Pour sa part, le conseiller du district no 14, quartier Montmorency, M. Carol St-Pierre, se représente encore à titre indépendant. À l'assemblée du conseil de lundi il a fait part de certaines réalisations faites dans son quartier depuis quatre ans, n'hésitant pas à affirmer que sans la bonne collaboration des autres membres du conseil et du maire, c'aurait été impossible. M. St-Pierre travaille en outre avec le Comité d'orientation et de développement économique de Montmorency (CODEM) qui veut prendre les moyens pour faire profiter les résidents du quartier des retombées économiques de la présence du parc de la chute Montmorency en restaurant le secteur de l'avenue Saint-Grégoire.

Rappelons que le maire Langlois affrontera le député indépendant de Montmorency à l'Assemblée nationale Jean Filion et l'avocat Jean-Paul Michaud. Les deux ont laissé entendre qu'ils présenteraient chacun une équipe complète. Mais il reste encore plusieurs mois avant le 3 novembre et on peut se demander si les circonstances ne pourraient pas amener l'un des deux aspirants au poste de M. Langlois à se rallier à l'autre.

CONSEIL DE LA FAS

Création d'une stratégie d'intervention

CARL THÉRIAULT

Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP—Le Québec sera le théâtre cet automne de deux sommets. La conférence socio-économique convoquée par le premier ministre Lucien Bouchard sera précédée en septembre d'un Forum sur la solidarité sociale.

En conseil confédéral hier à Rivière-du-Loup, le Fédération des affaires sociales (FAS) de la CSN a mis en place une large stratégie d'intervention dont la tenue de ce forum dans le but de développer autant des alliances dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'aide sociale, de l'emploi et de la fiscalité que de renforcer la cohésion interne de ses membres. Des «états généraux de la santé» auront aussi lieu en juin. Le document de réflexion qui a été déposé hier au conseil confédéral de la FAS a pour but de mobiliser les troupes syndicales jusqu'au sommet Bouchard. Le plan qui a fait l'objet de plusieurs critiques comprend autant des mesures internes de soutien aux syndiqués victimes de déplacement qu'une campagne-média et une autre de harcèlement auprès des ministres et des députés «là où ils se trouvent».

ERRATUM

L'ANNONCE PARUE DANS LE SOLEIL AURAIT DÛ SE LIRE COMME SUIT:

LES PLUS BAS PRIX?

VOICI COMMENT SE FABRIQUE UNE ANNONCE DE COMPARAISON DES PRIX!

Nous avons acheté les produits suivants, le 9 avril 1996, chez Réno-Dépôt à Québec.

Nous avons sélectionné des articles où nous étions à moindre prix. Nous aurions pu simplement abaisser notre prix pour nous assurer de vendre moins cher.

VOICI LE RÉSULTAT:

ARTICLES	Prix Réno-dépôt	Prix DURAND	ARTICLES	Prix Réno-dépôt	Prix DURAND
Mangeoire gazebo pour oiseaux modèle HF9Z	425	397	Brouette 6 pi ³ , cuve en acier modèle WM10	9435	8999
Pistolet d'arrosage modèle 6945-25	1356	1247	Cèdre clair jointé 14 pc MB 93H43B	2156	1959
Robinet mélangeur modèle 3063	4286	3999	Poutrelle de 8 pieds TJ 15-91/2	1644	1192
Médaille en bois traité 22 pouces modèle M22	6788	5674	Scie circulaire 7 1/4 po modèle 447	218 \$	199 \$
Toilette isolée Galaxy blanche	126 \$	111 \$	1 BEIGNE DUNKIN DONUT	79 \$	GRATUIT

CELA VEUT-IL DIRE QUE NOUS AVONS LES MEILLEURS PRIX ?

* Ces prix ne devraient pas être considérés comme représentatifs de toutes les économies en magasin. Les prix de notre concurrent peuvent changer.

LE SEUL BUT DE CETTE PUBLICITÉ EST DE DÉMONSTRER QUE N'IMPORTE QUI PEUT PRÉTENDRE AVOIR LES MEILLEURS PRIX.

NE VOUS LAISSEZ PAS EMBARQUER!

COMPAREZ VOUS-MÊME...

DURAND

9635, boul. de l'Ornière, Neufchâtel, Québec

OUVERT 7 JOURS QUINCAILLERIE • MATÉRIAUX • SPORT (418) 843-2223

ON VOUS SERVIRA TOUJOURS PLUS... À PRIX CONCURRENTIEL!

NOUS NOUS EXCUSONS POUR CES ERREURS.

... si j'avais été mieux chaussé la dernière fois, je l'aurais gagnée ma course... j'aurais dû aller chez **SPORTS EXPERTS AU PEPS!**

Et pour rendez-vous avec Pierre Ancill 656-9914

Les vendredi, samedi et dimanche 19-20-21 avril, visitez le

2e SALON DE LA CHAUSSURE SPORTIVE DE QUÉBEC au PEPS de l'Université Laval

Vous pourrez y admirer toutes les nouveautés en matière de chaussures sportives. Également sur place, un ardent d'articles et de services connexes Niveau II

Heures d'ouverture: vendredi: 17h à 21h samedi: 10h à 17h dimanche: 11h à 16h

L'événement est organisé par Sports Experts PEPS

sports experts UNIVERSITÉ LAVAL

entrée principale 656-9914 - Fax 656-9915

2025, boul. Charest Est Ste-Foy (au bas de la côte Myrand)

AUTOS LAURIER INC.

681-4631

GRAND CHEROKEE

Pour seulement **495\$*** par mois

AUTO MAX 1996

Jeep Grand Cherokee Laredo 1996, 4x4 Ensemble 26E + GEG

* Moins de 6 cylindres de 4 litres • Boîte automatique à 4 rapports • Climatisation et glaces teintées • Freins à disque et antibloquage aux 4 roues • Roues sport en fonte d'aluminium • Sésu: Trac du Quatre Trac, au choix du client • Régulateur de vitesse et volant inclinable gainé de cuir • Radiocassette AM-FM stéréo • Lève-glace et verrouillage électriques avec télécommande • Par mois, location 30 mois, utilisation 51 000 km, comptant 1400\$. Taxes en sus.

Arrivée final

à partir de **11 995 \$****

Edition ES automatique aileron arr. siège rabattable

GRAND CHEROKEE 1996 Eagle Summit 95

SAINT-RÉDEMPTEUR Le maire veut peser le pour et le contre d'une fusion

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

LÉVIS — La municipalité de Saint-Rédempteur songe à une fusion avec ses deux villes voisines, Bernières-Saint-Nicolas et Saint-Étienne.

Lors de la réunion du conseil municipal, lundi soir, le maire Claude Boiteau a informé les personnes présentes de l'intention des élus d'évaluer les avantages et les inconvénients d'un possible regroupement. « Il y a quelques années, je n'étais pas convaincu de l'intérêt d'une fusion. Aujourd'hui, je ne suis pas aussi catégorique. Il faut aller voir si nous avons un intérêt », a-t-il affirmé, hier, au SOLEIL.

En prenant ainsi position au conseil municipal, M. Boiteau veut tâter le pouls de ses commettants. « Nous lançons un message aux citoyens. S'ils investissent l'hôtel de ville pour s'y opposer, on comprendra le message. On veut savoir si le principe de la fusion intéresse la population ou si on veut rester seul et devenir le petit Sillery de la Rivière-Sud », a-t-il expliqué.

Dans une période où le gouvernement se propose de refiler de nouvelles responsabilités aux villes, le maire Boiteau ne croit pas toutefois qu'il y ait une forte opposition « à aller voir », comme il dit, s'il y a des avantages à une fusion et avec quelle ville, Bernières-Saint-Nicolas ou Saint-Étienne, ou les deux villes. Déjà, Saint-Rédempteur qui compte plus de 6000 résidents a des ententes avec ses villes voisines pour le service des incendies, de la police, le transport en commun, les équipements de loisirs, l'aréna.

Il n'est cependant pas question, pour le moment, de former un comité avec des représentants des autres villes ou de demander une étude sur une fusion au ministère des Affaires municipales. M. Boiteau attend de connaître la réaction des résidents de Saint-Rédempteur avant d'aller plus loin. « Nous ne voulons pas bousculer les gens. Je voudrais faire une fusion, si c'est le souhait, de connivence avec la population », a-t-il avancé.

Dans l'éventualité où l'idée « d'aller voir » est acceptée, Saint-Rédempteur entend sonder le terrain chez ses deux villes voisines. À Saint-Étienne, le maire Christian Jobin a clairement indiqué en début d'année être favorable à une fusion avec Bernières-Saint-Nicolas et Saint-Rédempteur. Pour sa part, le maire de Bernières-Saint-Nicolas, Richard Blondin, avait exprimé des réserves en raison des difficultés découlant de la fusion de deux villes.

La semaine dernière, le comité Bernières qui demande l'annulation du référendum — lequel a donné une majorité pour le nom de Saint-Nicolas — a suggéré d'attendre le regroupement des villes du côté ouest de la rivière Chaudière avant de choisir le nom de la nouvelle ville.

CIMETIÈRE ST. PATRICK

La neige fait place aux os et lambeaux

RICHARD BOISVERT
Le Soleil

■ SILLERY — Fort à propos, une pancarte installée à l'une des entrées du cimetière St. Patrick, sur le chemin Saint-Louis à Sillery, interdit l'accès aux chiens : les reliques des fidèles défunts ont tendance à ressurgir au printemps.

Des passants en ont fait la découverte lundi. Rapidement, hier matin, les responsables du cimetière ont enfoui les os et les lambeaux de vêtements qui sont apparus ces derniers jours, une fois la neige fondue. En après-midi pourtant, quelques fragments d'os, un bout de semelle et une poignée de cercueil rouillée étaient encore visibles à travers la terre fraîchement remuée.

Plus tôt dans la journée avait eu lieu une rencontre au presbytère St. Patrick au cours de laquelle le marguillier Ronald Charest et le curé Clark McAulay ont expliqué aux médias l'origine du problème.

À Québec, St. Patrick est l'un des quelques cimetières à enterrer les morts en hiver, ne disposant pas de charnier où on puisse déposer les cercueils en attendant le dégel. Cet hiver seulement, 12 enterrements y ont eu lieu. Or, d'une part, creuser une fosse en plein hiver, explique M. Charest, est une opération assez délicate. La neige, entre autres, nuit à la précision. « On fait tout ce qu'on peut pour l'éviter, mais il arrive que le travail de la rétrocaveuse détruise des ossements », reconnaît-il.

Si une vérification printanière permet habituellement d'éviter que les restes séjournent trop longtemps à l'air libre, il semble que cette année, les caprices de la météo aient pris les responsables de court.

D'autre part, le cimetière St. Patrick est plus que centenaire et plusieurs familles y ont acheté des concessions dès son origine. Aujourd'hui, il arrive qu'un



Des os sont apparus au cours des derniers jours au cimetière.

membre de la troisième génération, selon ses dernières volontés, exige d'être enterré dans le lot familial, forcément ancien et de moins en moins spacieux. La marge de manœuvre se trouve alors très réduite. « On creuse une fosse parallèlement aux anciennes, parfois même par-dessus. Sans le vouloir, on touche aux tombes qui sont là depuis très longtemps », fait remarquer M. Charest.

RIVIÈRE MOISIE

La découverte d'un troisième suspect étonne

ROBERT SAVARD
Collaboration spéciale

■ SEPT-ÎLES — L'hypothèse qu'un troisième suspect ait pu être impliqué dans la mort de deux des leurs, en 1977, est accueillie avec stupeur par la communauté montagnaise de Uashat et Malioténam.

Les éléments de preuve, dévoilés, lundi soir, à l'émission « Enjeux » de la SRC, laissent perplexe le chef du Conseil de bande, Elie Jacques Jourdain. Le fait que le troisième suspect potentiel dans cette affaire ait été un agent double du ministère du Loisir, Chasse et Pêche, lui fait pointer du doigt les hauts fonctionnaires du gouvernement de l'époque. « Un agent double ne relève pas d'une direction régionale, dit-il. Il prend ses ordres en plus haut lieu ».

Cette nouvelle hypothèse, selon lui, ne ferait que confirmer les déclarations de plusieurs témoins montagnais, qui avaient affirmé, lors de l'enquête du coroner, en 1977, qu'il n'y avait pas deux, mais trois gardes-chasse impliqués dans le décès d'Achille Vollant et Moïse Régis.

Personne ne peut expliquer, cependant, comment il se ferait que cet agent double, se faisant appeler Jack Vallières, se serait trouvé sur les lieux du drame, alors que son travail d'infiltration s'effectuait en Minganie, à 200 km plus à l'est.

Cette histoire a été dévoilée au moment même où se poursuivent, à Sept-Îles, les interrogatoires des enquê-

teurs de la Sûreté municipale de Québec. LE SOLEIL a vainement tenté de parler, hier, avec le coordonnateur des opérations, Claude Lemire, afin de savoir de quelle façon seraient utilisés ces nouveaux éléments de preuve.

Toutefois, leur travail semble apprécié par les témoins interrogés jusqu'à maintenant concernant ce dossier. La sœur de Moïse Régis, Marie Marthe Fontaine, a déclaré au SOLEIL que « les enquêteurs agissent de façon professionnelle. C'est un comportement totalement différent de celui que nous avons été habitués à voir de la part de policiers chargés de cette affaire », ajoute-t-elle.

Pour sa part, le chef Jourdain souhaite ardemment que les enquêteurs quittent pour la Beauce immédiatement après avoir terminé leur travail à Sept-Îles.

La découverte d'un troisième suspect dans la mort d'Achille Vollant et Moïse Régis, survenue en 1977 sur la rivière Moisie, est le résultat d'une enquête effectuée auprès de trois témoins, qui ont contacté la journaliste Anne Marie Panassuk, après la diffusion de la première émission d'Enjeux, le 19 février.

MAUX DE PIEDS

NOTRE SPÉCIALITÉ:
LES PIEDS QUELS QU'ILS SOIENT

- Douleur aux pieds
- Fatigue à la marche
- Problèmes de genoux et de dos

POULIOT

- Marcher avec confort et élégance
- Orthèses délicates et chaussures esthétiques



POULIOT

LA OÙ CHAUSSURE ET SANTÉ VONT DE PAIR
2990, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 652-0100



CENTRE MÉDICAL 4-BOURGEOIS
3220, Quatre-Bourgeois
Ste-Foy - Tél.: 653-4050

À PARTIR DU 13 AVRIL

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE de la clinique externe (le sans rendez-vous) de la radiologie et de la pharmacie

Samedi de 9h à 15h
Dimanche de 9h à 13h
Du Lun. au Ven. de 8h à 21h
sauf les jours fériés

653-4050



CLINIQUE Médico-dentaire PASTEUR

529-0042

770, 1re Avenue, LIMOILOU

Clinique avec ou sans rendez-vous

9h à 20h: lundi au vendredi
9h à 12h: samedi et dimanche

Médecine familiale: Dre Annie Marceau
Dr Bernard Blais Dr Gérard Martin
Dr Jean-Louis Brochu Dr Caroll Thivierge
Dr Stéphan Brouw Dr Joël Claveau (dermatologue)
Dre Louise Côté Dr Yves Dagneault (soins des pieds)
Dre Madeleine Houde Nicole Caron (psychologue)
Dre Diane Laliberté Nancy Cardinal (diététiste)

Dentiste: Dre T.P. Hanh Tran

Gastro-entérologie • Prélèvements sanguins
• Obstétrique • Traitement des varices



Vos spécialistes de la vue, toujours à la même adresse !

Les docteurs Gilles Lafond, Johanne Morency, Richard Tourigny ainsi que leurs collègues les docteurs Yolande Dubé, Bertrand Hoffman, Nathalie Labrecque, Claude Duquette, Stéphane-P. Morin et Pierre Duguay désirent informer leur clientèle que, malgré la restructuration du réseau de la santé, ils continuent d'offrir leurs services à la même adresse, au 1270, chemin Sainte-Foy. Vous pouvez obtenir un rendez-vous rapidement en appelant au **687-3326**.

- Verres de contact • Examen de la vue
- Traitement des maladies des yeux, cataracte, glaucome, strabisme
- Traitement de la myopie par chirurgie au laser ou kératotomie radiale

Ouvert les lundi et jeudi, de 8h à 21h; les mardi et mercredi, de 8h à 19h et le vendredi de 8h à 16h.
Ouvert 2 soirs / sem. pour mieux vous servir.



Clinique d'Ophtalmologie
et de Verres de Contact de Québec

1270, chemin Sainte-Foy, bureau 3009, Québec - Tél.: (418) 687-3326

LE JAPON ATTAQUE!



...À L'AVIATIC CLUB

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU SUSHI BAR
EN RESTAURANT ET L'AUTENTIQUE SUSHI CHEF JAPONAIS,
TSUTAE SUZUKI.

SUSHI... SASHIMI... TERYAKI... TATAKI... THON YUZU
EN PLUS DU NOUVEAU MENU PRINTEMPS-ÉTÉ

«SUSHI NIGHT» MERCREDI À 1\$ LE MORCEAU
ET AUX «5 À 7»



CUISINE COSMOPOLITE DEPUIS 1945
GARE DU PALAIS - ☎ 522-3555

FAJITAS - SALADE DES CARAÏBES - GRILLADES - SAUMON - CAJUN - THAÏ - SZECHUAN



Le Jeffery Hale commence à recevoir ses premiers patients de longue durée, dont cette dame de 101 an, qu'il voit en compagnie de l'infirmière Mariette Perron.

CENTRE HOSPITALIER DE LONGUE DURÉE JEFFERY HALE

L'accueil des patients bloqué par le manque de personnel

LISE FOURNIER
Le Soleil

■ QUÉBEC — Converti en centre hospitalier de longue durée, l'hôpital Jeffery Hale a commencé à accueillir ses premiers patients en provenance du centre hospitalier Courchesne qui, lui, doit fermer ses portes prochainement. Mais le processus d'admission pourrait s'arrêter net d'ici quelques jours si la Régie régionale de la santé et des services sociaux n'arrive pas à combler 40 postes de préposés aux bénéficiaires et d'infirmières auxiliaires requis pour les soins de cette clientèle.

Le directeur général de l'hôpital M. Yves Desroches a indiqué, hier lors d'un entretien téléphonique, qu'il était fin prêt à accueillir une cinquantaine de patients longue durée mais qu'il attend toujours le personnel pour s'en occuper.

Un peu sarcastique, il a ajouté: «Je me demande ce que fait la Régie de la santé?» De ce qu'il a appris, il y aurait des problèmes avec l'affichage et la liste de disponibilité qui est toujours provinciale au lieu d'être régionale. «Je crois que c'est un peu mêlé tout ça»,

laisse-t-il tomber. «Pourtant en ce qui concerne le redéploiement de l'effectif, la régie nous affirmait que ça irait tout seul. Au Jeff, il nous manque 40 préposés et infirmières-auxiliaires et rien ne nous indique qu'ils s'en viennent», poursuit M. Desroches.

«L'impact d'un tel retard pèsera lourdement, dit-il, sur l'urgence de l'hôpital voisin, celui du Saint-Sacrement, qui comptait pouvoir libérer plusieurs lits en transférant dès que possible toute sa clientèle de longue durée au Jeff. Nous étions prêts à les dépanner, continue le directeur général mais cela ne sera pas possible tant et aussi longtemps que nous n'aurons pas le personnel qualifié.»

Il admet du même souffle que certaines personnes sont peut-être disponibles pour ces postes mais qu'elles doivent au préalable recevoir une formation spéciale en soins de longue durée. «La régie n'a pas considéré cet aspect-là dans sa totalité, soutient le dg.

Du côté de la Régie régionale, le secrétaire général Valois Malenfant responsable du redéploiement de l'effectif dans le réseau de la santé se dit très étonné des propos de M. Yves Desroches. «Je ne vois pas pourquoi il panique, dit-il. Nous avons reçu son plan

d'effectif et nous y répondons au fur et à mesure des besoins.» Il convient par ailleurs que la demande de préposés aux bénéficiaires est très forte dans tout le réseau. «Il faudra y recycler certains employés auparavant affectés à d'autres tâches.» Mais selon lui, le Jeffery Hale est en mesure de faire face à la musique puisqu'il vient de recevoir une subvention de 130 000\$ pour la formation en soins longue durée.

Et c'était leur responsabilité, ajoute-t-il, de conserver les employés dont ils avaient besoin pour répondre au changement de vocation. Une fois complètement transformé, le Jeffery Hale devrait pouvoir recevoir quelque 116 patients

AUTRES HÔPITAUX

Dans le cas des hôpitaux Chauveau et Christ-Roi, qui sont devenus eux aussi des centres hospitaliers de longue durée, le portrait semble différent.

Le directeur des services professionnels à l'hôpital Chauveau, le Dr Denis Perreault a indiqué que le processus d'accueil des patients avait débuté au compte-gouttes, soit à raison de deux patients par semaine, histoire d'effectuer le réaménagement physique des lieux et de former le personnel.

Tout n'est pas encore parfait, ajoute M. Perreault, mais le choc de la fermeture est passé et le climat s'est beaucoup amélioré. Quant à l'hôpital Christ-Roi, le scénario prévoit qu'il sera opérationnel en juin.

«La Régie nous affirmait que ça irait tout seul»



BOUTIQUE LA COUCHETTE

Place Ste-Foy (418) 653-1140
2452, boul. Laurier, Ste-Foy

SUPER VENTE

20% à 50%

SUR TOUTE LA MARCHANDISE À PRIX RÉGULIER

- duvets — housses — douillettes — draps
- coussins — rideaux de douche
- accessoires de salle de bains
- fleurs de soie — cadres — etc.

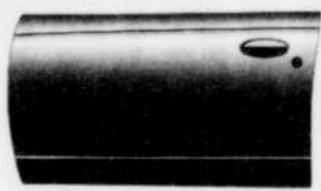
À l'épreuve des balles.



12 998\$⁺
(Transport 430\$ en sus)



La nouvelle Saturn SL 1996, 219\$/mois,* location de 36 mois.



Panneau de polymère

Bang! Pour la vingt-deuxième fois, le petit voisin a fait une fausse balle. Mais pour la première fois, vous ne grimpez pas dans les rideaux, parce que votre toute nouvelle Saturn a ce qu'il faut pour résister aux Babe Ruth en herbe: des panneaux de polymère.

Ajoutez à cela un meilleur dégagement, un environnement plus silencieux et une philosophie basée sur le respect des individus et vous avez une auto sur laquelle il est difficile de lever le nez. Bang!

*Ces mensualités, basées sur une Saturn SL 1996 et calculées sur un bail de 36 mois, comprennent le transport (430 \$). Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un versement initial de 1205 \$ (plus taxes) ainsi qu'un dépôt de garantie remboursable de 300 \$ vous seront demandés. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 72 000 km. Mais chaque kilomètre excédentaire ne vous coûtera que 5¢.



Familiale Saturn SW1, 14 898 \$⁺
Transport 430 \$ en sus.

En résumé, le coût net capitalisé est de 12 573 \$. À l'expiration du bail - si vous souhaitez garder la voiture - sachez que son prix d'achat sera de 7788 \$. Voyez votre détaillant Saturn pour un plan de location qui tienne compte du versement initial et des mensualités convenant à votre budget. *PDSE. Les détaillants peuvent fixer un prix moindre.



Coupé Saturn SC1, 15 348 \$⁺
Transport 430 \$ en sus.



Pour faire tout autrement

SATURN SAAB ISUZU
DE QUÉBEC
765, rue Marais
Québec
681-5777

SATURN SAAB ISUZU
RIVE-SUD
4585, boul. de la Rive-Sud
Lévis
835-1888

SATURN SAAB ISUZU
DE SAINTE-FOY
3330, rue Watt
Sainte-Foy
653-1312

SATURN SAAB ISUZU
DU SAGUENAY
1330, boul. du Royaume
Chicoutimi
549-3320

Enfin un jury au procès de St-Germain

4 heures pour choisir 12 jurés

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Il a fallu quatre heures, hier, pour choisir les 12 jurés, parmi 151 candidats, au procès du policier Marc St-Germain. En fin de journée, les cinq femmes et sept hommes ont été libérés jusqu'à cet après-midi.

Encore ce matin, en effet, le juge Jean-Claude Beaulieu aura à entendre les parties débattre d'autres points de droit, comme elles l'ont fait durant toute la semaine dernière.

Ce n'est qu'une fois ces questions réglées que le jury commencera à entendre la preuve présentée par le procureur de la couronne, Me Yvon Lefebvre.

Tout au long de la journée, les candidats jurés ont défilé à la barre et ont répondu aux diverses questions.

L'avocat de l'accusé, Me Éric Downs, voulait entre autres s'assurer qu'aucun juré n'avait, parmi ses parents et son entourage, un membre d'un corps de police.

Il a aussi demandé à chaque candidat si lui-même ou quelqu'un de son entourage avait été victime d'un accident de la route ayant causé des morts ou des blessures graves.

Enfin, des questions habituelles ont suivi, à savoir si les candidats avaient entendu parlé de l'affaire autrement que par les médias, s'ils en avaient discuté et si leur opinion était déjà faite quant à la culpabilité de St-Germain.

Le policier de 27 ans habitant Boucherville est accusé de négligence criminelle et de conduite avec facultés affaiblies causant la mort de quatre autres policiers, en octobre 1994, à Trois-Rivières.



L'avocat de l'accusé, Me Éric Downs.

EN BREF

Le Irving Whale renfloué cet été

Le ministre de l'Environnement, Sergio Marchi, et le ministre des Pêches et Océans, Fred Mifflin, ont annoncé aujourd'hui leur intention de procéder cet été au renflouage de la barge Irving Whale. Ils ont pris la décision après avoir étudié les commentaires reçus durant les 30 jours de consultation. En mai, les représentants du gouvernement mettront la touche finale au contrat de l'entrepreneur qui s'occupera du levage. (PC)

LE QUÉBEC LE CANADA

SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE

Québec réévalue les coupes

Le gouvernement veut éviter que les enfants en bas âge se retrouvent « dans la rue, une clef dans le cou »

MICHEL HÉBERT
Presse canadienne

■ QUÉBEC — Les coupes prévues dans les services de garde en milieu scolaire seront réévaluées afin d'éviter que des enfants en bas âge se retrouvent, en fin de journée, « dans la rue, une clef dans le cou ».

« Nous allons examiner différemment les ressources disponibles », a déclaré le premier ministre Lucien Bouchard hier.

La ministre de l'Éducation, Pauline Marois, avait prévu d'abaisser de 21 à 12 millions \$ l'enveloppe gérée par l'Office des services de garde à l'enfance et destinée au programme d'aide pour frais de garde aux familles à faible revenu.

Un tollé a suivi l'annonce de cette économie de 9 millions \$ demandée à l'Office, dont le budget global sera de

241 millions \$ en 1996-1997.

Le premier ministre a expliqué que 12 millions \$ avaient été attribués aux commissions scolaires en guise de « subvention de fonctionnement ».

L'autre somme constitue l'aide directe aux parents. Mais ce montant de 9 millions \$ est disparu du budget de l'Office parce qu'il « s'est trouvé résorbé du fait du transfert », a expliqué Lucien Bouchard.

La ministre Marois avait d'abord proposé de remplacer, lors de la prochaine année scolaire, le programme



Lucien Bouchard

d'exonération des frais de garde par un crédit d'impôt payable une seule fois par année.

Mais une telle façon de faire poserait un problème de liquidités aux familles à faible revenu et frapperait particulièrement les chefs de familles monoparentales, principaux bénéficiaires de ce programme d'exonération.

Dans les services de garde scolaires, il en coûte autour de 13,50 \$ par enfant par jour. Un prix variable selon les régions.

Les familles admissibles au pro-

gramme d'exonération paient la différence entre cette somme et une subvention variant de 9 \$ à 11,50 \$, selon les commissions scolaires.

En abolissant le programme d'exonération, ces familles verraient les coûts de garde grimper de 45 \$ à 50 \$ par enfant par semaine.

Une famille comptant deux enfants et disposant d'un revenu mensuel de 1050 \$ ne pourrait donc pas assumer des frais de garde dépassant 400 \$, a soutenu hier le député libéral Geoffrey Kelley.

Cela les forcerait à laisser leurs enfants rentrer seuls à la maison après l'école.

« Les familles seront obligées de lais-

ser leurs enfants dans la rue, la clef dans le cou », a lancé le député Kelley.

Le premier ministre Bouchard a répliqué qu'il n'est « pas dans les intentions du gouvernement de refuser les responsabilités qui sont les siennes dans le domaine des services de garde ».

Il a ajouté que les coupes touchant les enfants de quatre et cinq ans avaient été « rappelées » et que les celles touchant

les enfants de six ans allaient être ajustées de manière à ne pas heurter le budget des familles à faible revenu.

La ministre responsable de la Sécurité du revenu, Louise Harel, a elle aussi indiqué que le gouvernement corrigera le tir dans ce dossier.

Les coupes touchant les enfants de quatre et cinq ans ont été rappelées

RÉGIME UNIVERSEL D'ASSURANCE-MÉDICAMENTS



Claude Castonguay et Jean Rochon, en conférence de presse, hier à Québec.

Pour 500 \$ de médicaments, l'assuré en paiera 180 \$

Franchise de 100 \$, coassurance de 20 % et plafond de 1000 \$

ROBERT FLEURY
Le Soleil

■ QUÉBEC — Plusieurs options ont été mises de l'avant par le comité Castonguay sur l'établissement d'un régime universel d'assurance-médicaments. Certaines d'entre elles, inspirées des provinces situées plus à l'ouest, seraient plus coûteuses aux assurés. Celle qui retient l'attention du comité et du ministre Jean Rochon, toutefois, implique une franchise de 100 \$, une coassurance de 20 % à l'achat des médicaments et un plafond de 1000 \$ au-delà duquel les médicaments seraient entièrement payés par le régime.

Comment ça marche? L'assuré paierait environ 176 \$ de prime annuelle (excepté les enfants, les assistés sociaux inaptes au travail et les petits salariés...) et il assumerait les premiers 100 \$ du coût d'achat de ses

Les assureurs satisfaits

QUÉBEC (PC) — Le Regroupement des assureurs est dans l'ensemble satisfait de la réforme Castonguay proposée hier comme régime d'assurance-médicaments. « Le régime actuel comportait des lacunes qu'il fallait corriger », a réagi hier le président du Regroupement des assureurs à charte du Québec (RACQ), Pierre Genest.

M. Genest, qui est également président de la compagnie SSQ-Vie, a expliqué que les assureurs souscrivent à l'objectif d'une couverture universelle pour les médicaments. Il a cependant mis en garde le gouvernement contre le danger de permettre à la RAMQ de se lancer dans la vente d'assurances privées, ce qui « irait à l'encontre d'un véritable partenariat avec le secteur privé ».

médicaments. Passé ce montant, il paierait 20 % du coût de ses prescriptions, jusqu'à ce qu'elles atteignent un plafond de 1000 \$. Passé ce montant, il ne paierait plus rien.

Ainsi, selon le régime A, des achats de 200 \$ de médicaments coûteraient à l'assuré 100 \$ plus 20 \$ (20% de la différence de 100 \$). S'il en achète pour 500 \$ dans l'année, sa part grimpe à 180 \$ (100 \$ plus 4 fois 20%, soit 80 \$) et le régime assume la différence, soit 320 \$. Pour atteindre son coût annuel maximal de 1000 \$, il doit acheter pour 5000 \$ de médicaments. Ça ne lui coûte rien de plus même s'il achète pour 10 000 \$ ou 20 000 \$ de médicaments durant l'année.

Le régime B prévoit une franchise de 1000 \$ au lieu de 100 \$, une coassurance de 10 % (au lieu de 20 %) mais il faudrait atteindre 10 000 \$ d'achats de médicaments pour que les médicaments soient entièrement gratuits. C'est un régime dit « catastrophe » destiné à payer la prime la plus petite possible (83 \$ au lieu de 176 \$), mais il ne convient pas aux personnes à faibles revenus. Ni Claude Castonguay ni Jean

Rochon ne favorisent cette option.

Le régime C serait une sorte de régime mixte avec franchise de 500 \$, coassurance de 10 % et plafond de 1000 \$. Même s'il achetait pour 1000 \$ de médicaments durant son année, l'assuré serait encore perdant car il paierait de sa poche 550 \$ comparativement à 450 \$ pour le régime même si sa prime avait été réduite à 118 \$.

Quelle que soit la formule retenue, le gouvernement a clairement indiqué que le régime universel doit permettre une économie d'environ 25 % par rapport au coût actuel de un milliard \$, soit 250 millions \$.

RÉPARTITION DU COÛT ENTRE L'ASSURÉ ET LE RÉGIME

Dépense (\$)	Part du coût assumée au cours d'une année (\$)	
	par l'assuré	par le régime
200	120	80
300	140	160
500	180	320
750	230	520
1000	280	720
1100 ¹	300	800
1250	330	920
1500	380	1120
2000	480	1520
3000	680	2320
4600 ²	1000	3600
5000	1000	4000
10 000 et +	1000	différence

1 plafond pour les prestataires de la sécurité du revenu aptes au travail
2 plafond pour les assurés du régime de base

INFOGRAPHIE, LE SOLEIL

RÉFORME DU RÉSEAU DE LA SANTÉ

17 000 postes permanents auront disparu en trois ans

Ce sont les employés occasionnels à temps partiel qui écoperont

VINCENT MARISSAL
Le Soleil

■ QUÉBEC — La vaste réforme qui secoue en ce moment le réseau de la santé et des services sociaux aura fait disparaître un grand total de 17 000 postes permanents à la fin de l'exercice financier 1998-1999.

Au terme de trois ans de bouleversements du chantier lancé l'an dernier par le gouvernement péquiste, 10 % des 170 000 postes « équivalents temps complet » auront disparu, a indiqué le ministre Jean Rochon, hier lors de l'étude des crédits consentis à son ministère pour l'exercice 96-97.

Aucun de ces employés permanents ne se retrouvera toutefois sur le chômage puisque leur convention collective leur assure la sécurité d'emploi, explique le sous-ministre aux Ressources humaines, Hubert Gauthier.

Par conséquent, ce sont les « temps partiels occasionnels » — employés sur appel, pour faire plus simple — qui feront les frais de la réforme.

Impossible de dire avec exactitude combien de ces employés au statut précaire seront touchés, ajoute du même souffle M. Gauthier, puisque le ministère comptabilise leur présence dans le réseau en heures travaillées.

Chose certaine, souligne toutefois le grand patron de la main-d'œuvre du ministère, le nombre d'heures travaillées par les 60 000 employés occasionnels diminuera de moitié au cours des 18 prochains mois. Il est donc « probable » qu'au moins 30 000 d'entre eux ne soient pas rappelés par l'établissement qui les emploie, avance prudemment Hubert Gauthier.

Le ministère prévoit que la tendance s'inversera et que le réseau fera de nouveau appel aux surnuméraires d'une façon plus fréquente, mais seulement une fois que le grand chambardement sera terminé, soit pas avant trois ans.

À l'heure actuelle, les employés sur appel représentent de 18 à 20 % de la main-d'œuvre de la santé et des services sociaux. Ces 60 000 salariés à temps partiel comblent l'équivalent de 27 000 postes à temps plein.

Leur avenir est intimement lié au jeu de chaise musicale qui touche les permanents déplacés d'un poste à l'autre par la reconfiguration du réseau.

Le ministère estime que 70 % des 17 000 personnes dont le poste est aboli se replaceront ailleurs dans le réseau, soit par supplémentation (bumping), soit en obtenant un nouveau poste créé par la réforme, dans les CSLC ou dans les services à domicile, par exemple.

L'autre 30 %, soit environ 5000 permanents, pourraient opter pour un départ assisté, espère le ministère. Cette mesure vise les employés de 55 ans et plus à qui l'État offre une prime de départ équivalent en moyenne à un an de salaire.

En vertu de la clause de sécurité d'emploi, ceux qui restent dans le réseau une fois leur poste aboli continuent de toucher leur plein salaire en attendant que l'on trouve à les placer ailleurs.

Avec les premières fermetures ou changement de vocation des hôpitaux, qui sont en vigueur depuis le début du mois, un nombre grandissant d'employés sont déjà dans le « trafic », comme on dit au ministère.

À Québec, où quatre hôpitaux ont été transformés, 574 personnes se retrouvent ainsi sur les équipes de remplacement. Il y en aura 833 au total à la fin de l'exercice.

Dans la métropole, où le ministère a mis la clef dans la porte de quatre établissements, 826 employés sont déjà en attente d'une nouvelle affectation, auxquels s'en rajouteront 2550 autres en février.

Le nombre d'heures travaillées par les occasionnels diminuera de moitié en 18 mois

5000 permanents pourraient choisir un départ assisté

Scandale somalien: le ministre Collenette accusé de complicité

OTTAWA (PC) — En termes à peine voilés, le Parti réformiste a accusé le ministre de la Défense David Collenette d'être complice dans la présumée opération de camouflage du scandale somalien.

Le chef réformiste Preston Manning a

accusé le chef de l'état-major de la Défense Jean Boyle d'être au cœur même d'une opération de camouflage des atrocités commises en Somalie par l'armée canadienne il y a trois ans.

À plusieurs reprises au cours des dernières semaines, M. Collenette et le pre-

mier ministre Jean Chrétien se sont portés à la défense du général Boyle. «Ce que le général a dit la semaine dernière est tout à fait correct et véridique», a répété hier M. Collenette. Selon le ministre, il ne faudrait pas présumer de la culpabilité du général Boyle avant

que la commission d'enquête sur la Somalie n'ait rassemblé tous les faits.

«En prenant la part du général Boyle, le ministre pourrait très bien être complice à une opération de camouflage, a lancé M. Manning. Son chef de l'état-major de la Défense n'est pas un obser-

vateur innocent. Le général Boyle ne peut être impartial dans une affaire où il est à la fois un témoin et un suspect».

«Il m'a accusé d'avoir participé à une opération de camouflage, s'est insurgé M. Collenette qui avait peine à contenir sa colère. A-t-il des preuves?»

BouClair

Achetez 1m
Au prix régulier et
Obtenez 1m*
GRATUIT

*De valeur égale ou moindre

TISSUS À COSTUME

Idéal pour vestons, jupes, pantalons et tailleurs
Couleurs printanières disponibles pour tous ces tissus

COLLECTION "CARSLEY"
Fibres variées, 150 cm. Rég. 11.99 m

COLLECTION "CARA MIA"
55% acetate, 45% rayonne, 150 cm.
Rég. 11.99 m

DÉLAVE/"KRINKLE"
55% acetate, 45% rayonne, 150 cm.
Rég. 9.99 m

RAYURES ET
CARREAUX

Fibres variées, 150 cm. Rég. 9.99 m

COLLECTION "SILHOUETTE"
Fibres polyester et rayonne, 150 cm.
Rég. 11.99 m

COLLECTION "PORTOFINO"
Fibres polyester et rayonne, 150 cm.
Rég. 11.99 m

"JE L'AI FAIT
AVEC
DU TISSU
BOUCLAIR"

Venez voir les créations
confectionnées par les
employés de BouClair.
Du 17 au 21 avril

BouClair

Valeur+

JUSQU'À

50% DE
RABAIS

COTONS IMPRIMÉS 100% Coton

A. COLLECTION "VICTORIA"
115 cm. Rég. 8.99m

B. SERGÉS IMPRIMÉS
150 cm, couleurs assorties. Rég. 9.99m

C. COLLECTION "LOTUS"
115 cm, nouveaux imprimés printaniers et
floraux. Rég. 9.99m

D. COLLECTION FLEURS
"BLUE DAISIES" 115 cm. Rég. 8.99m

E. COLLECTION "MUNICH"
115 cm. Rég. 8.99m



À
PARTIR
DE 4.49 m
Rég. jusqu'à
9.99 m

33 1/3%
DE RABAIS



ACCESSOIRES DE COUTURE

- Accessoires Tailorform
- Boutons
- Fils à broder
- Fils Gütermann

Les plus
bas prix
Garantis
sur tout article identique d'un
concurrent ou nous vous
offrons l'équivalent plus 5%*

Ces articles, ainsi que plusieurs autres sont
en solde jusqu'au 26 avril 1996 - ou jusqu'à
épuisement des stocks. La sélection peut
varier d'un magasin à l'autre.

MAINTENANT PLUS DE 50 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR!

STE-FOY
Place Laurier (Mail Nord)
2 Magasins

STE-FOY
990, De Bourgogne

BEAUPORT
3315, rue du Carrefour

VANIER
365, Soumande

QUÉBEC
Galeries de la Capitale

NEUFCHÂTEL
4100, boul. de l'Auvergne

CHICOUTIMI
326, boul. Des Saguenéens

LÉVIS
95, Route Kennedy

ST-ROMUALD
990, De la Concorde

RIVIÈRE-DU-LOUP
276, Hôtel de Ville

RIMOUSKI
36, Montée Industrielle

JONQUIÈRE
3525, BOUL. ST-FRANÇOIS

Gratuit!
Service de
Décoration à domicile

Aucun achat nécessaire! Sans Obligation!

(418) 661-0909

HEURES D'OUVERTURE: Nos magasins sont ouverts
à compter de 10h du lundi au vendredi, le samedi à
compter 9h et le dimanche de 12h à 17h.

Butterick &
Vogue

Achetez 1
patron au
P.D.S.M. et

Obtenez-en
2*
GRATUITS!

*De valeur égale ou moindre

burda

Achetez 1 patron au
P.D.S.M. et

Obtenez-en
1*
GRATUIT!

*De valeur égale ou moindre

FROMAGES AU
LAIT CRU

Dégustation organisée par le Bloc québécois

OTTAWA (PC) — Pour prouver qu'ils ne sont pas dangeux pour la santé, le Bloc québécois organise cet après-midi au parlement une dégustation de fromages au lait cru.

L'événement risque d'être court puisque même le ministre de la Santé, David Dingwall, a décidé de répondre à l'invitation.

«J'espère bien y être», a-t-il dit, hier, en ajoutant à la blague qu'il a l'intention non seulement de goûter aux fromages, mais d'en manger.

Reblochon, Saint-Basile-de-Portneuf, roquefort, chèvre fermier, la députée bloquiste Pauline Picard, aidée de distributeurs de fromages, a l'intention d'offrir aux amateurs et aux curieux un assortiment complet de produits québécois et étrangers.

Lundi, le ministre Dingwall a annoncé que de vastes consultations seront entreprises avant de prendre une décision finale sur l'interdiction de la commercialisation du fromage au lait cru.

Un comité d'experts indépendants sera également mis sur pied par le ministère de la Santé pour examiner davantage la question.

Hier, M. Dingwall a promis que les études sur lesquelles les fonctionnaires de son ministère se sont basées pour prendre leur décision allaient être rendues publiques.

La liste a été publiée en fin de journée. Il s'agit de 11 études, dont trois seulement ont été effectuées au Canada.

EN BREF

METS KASCHER

Règlement imminent

La question de l'étiquetage des mets kascher, qui sont consommés par la communauté juive, sera réglée d'ici un mois, a soutenu hier la ministre Louise Beaudoin. Lors d'un échange orageux, Mme Beaudoin a expliqué que l'Office de la langue française et le Congrès juif canadien ont formé un comité conjoint pour débattre de la question. Le litige provient du fait que l'Office de la langue française a constaté que certains mets kascher, utilisés pour la pâque juive, sont fabriqués à New York et ne sont étiquetés qu'en anglais. La Charte de la langue française exige que les étiquettes des produits alimentaires contiennent des avis rédigés en français. Le député Bergman a soutenu que les agissements de l'Office ont «renforcé le sentiment de la communauté juive qu'elle n'a pas sa place dans la société québécoise». (PC)

loto-québec

Banco

résultats
Tirage du 96-04-16

02	05	06	11	14
24	32	37	41	43
46	47	49	52	54
56	59	60	62	64

T V A, LE-RESEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants
paraîtront au verso des billets. En cas de départ entre
cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

EN EXCLUSIVITÉ
LA TOUTE
NOUVELLE
JEEP

TJ 1997
VENEZ EN FAIRE L'ESSAI
DÈS MAINTENANT!



GOSSELIN 30
ST-NICOLAS 831-2050
1986-1996

Simard exclue du caucus



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

La députée de La Prairie à l'Assemblée nationale, Monique Simard, que l'on voit ici au cours de la campagne électorale, a été exclue hier soir du caucus des députés du Parti québécois en raison de ses démêlés avec le Directeur général des élections. Le président du caucus et député d'Abitibi-Ouest, François Gendron, a déclaré que Mme Simard sera réintégrée très rapidement si « le jugement va dans le sens de son plaidoyer de non-culpabilité ». La députée avait déjà annoncé son intention de se retirer du caucus. La cause sera entendue par la cour du Québec.

PARTI CONSERVATEUR EN DIFFICULTÉ

Campbell blâme Brian Mulroney

OTTAWA (PC) — L'ex-première ministre Kim Campbell estime qu'elle aurait pu éviter aux conservateurs le désastre de 1993 si elle avait pris ses distances face à son prédécesseur Brian Mulroney, en démissionnant de son poste de ministre pour préparer sa campagne à la direction du parti.

Dans un livre lancé cette semaine, «Times and Chance», Mme Campbell raconte que c'est la menace d'un châtiment de Brian Mulroney qui l'a poussée à garder son poste de ministre de la Défense plutôt que de se consacrer à sa campagne. «La seule chance que j'avais de remporter les élections générales, si j'étais élue chef du parti, c'était d'être perçue comme un élément de changement», écrit Mme Campbell, première femme à avoir jamais occupé le poste de premier ministre du Canada.

Si j'avais défié le premier ministre Mulroney et quitté le navire, écrit-elle, «j'aurais établi très tôt mon indépendance et augmenté mes chances de remporter les élections générales. Le fantôme de Brian Mulroney hantait encore le parti à l'automne de 1993 et je n'aurais pas été assez longtemps à la barre pour réussir à l'exorciser.»



Kim Campbell

comme un manque de loyauté, raconte-t-elle.

L'ancienne première ministre estime que les foudres de M. Mulroney auraient pu lui coûter le leadership mais que le parti serait peut-être sorti plus fort à long terme. «J'ai commis beaucoup d'erreurs lors des campagnes de 1993 et à d'autres occasions — la plus grave, je pense, étant de ne pas passer outre au "bluff" de M. Mulroney et quitter le cabinet.»

L'ancienne ministre de la Défense convient aussi que sa démission du cabinet aurait pu lui éviter toute la controverse entourant les événements de Somalie, qui commençait alors à émerger.

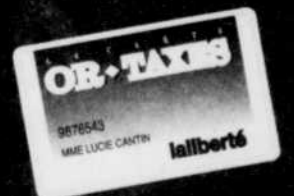


ENTREPOSEZ
votre fourrure
chez Laliberté,
le plus grand
spécialiste
de la fourrure
au Québec
depuis 1867

Votre fourrure
est inspectée
GRATUITEMENT,
réparée,
nettoyée
et assurée
à prix compétitif.

RECEVEZ
en cadeau la
carte Or • Taxes

Aucune taxe à payer pendant
un an, même sur marchandises
réduites jusqu'à 33%, excluant
les services.



PARTICIPEZ
à la Grande Tournée
Gastronomique

4 gagnants
recevront chacun
8 repas de 100\$
(valeur totale 3200\$).

Le Café de la Paix
Le Parmesan
Le Saint-Amour
La Tanière
Le Louis Hébert
Le Bistango
La Fenouillère
La Closerie

En collaboration avec **TQS**

**La Grande Tournée
Gastronomique**

Nom: _____ Date: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Tél.: _____ Code postal: _____
Déposez ce coupon chez La liberté.

laliberté
MAIL CENTRE-VILLE 525-4841

STATIONNEMENT GRATUIT AVEC ACHAT
Place Cartier • Place Jacques-Cartier • Place Jean-Lesage

Chez Chrysler, on connaît votre véhicule et on vous comprend.

VIDANGE D'HUILE ET REMPLACEMENT DU FILTRE



Comprend jusqu'à 5 litres d'huile de qualité supérieure Mopar et un filtre à huile Mopar de qualité

- Vérification du filtre à air, des tuyaux, des courroies d'entraînement, des balais d'essuie-glace, des amortisseurs et des jambes de suspension, du système d'échappement, de pneus, des phares et feux
- Vérification du niveau de tous les liquides
- Renseignez-vous au sujet de notre garantie Cinq étoiles Chrysler.

Seulement
19⁹⁹\$*

* S'applique à la plupart des véhicules de Chrysler Canada. Taxes en sus. Renseignez-vous.

« PRÊT À L'HEURE PROMISE... OU RIEN À DÉBOURSER ! »

AMORTISSEUR MOPAR



Ces amortisseurs à charge d'azote pour service intense assurent contrôle et confort améliorés, que vous conduisiez une voiture, une fourgonnette ou un camion. Ils sont conformes aux exigences techniques de votre véhicule et offrent une réaction rapide, quelles que soient les conditions de la route (d'autres amortisseurs sont disponibles à prix comparables).

GARANTI AUSSI LONGTEMPS QUE VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE!

Seulement
39⁹⁹\$

chacun, pose comprise, taxes en sus. SG20864

PNEU 4 S III AUTOPAR



Pneu radial ceinturé d'acier offrant une bande toutes saisons, conçu par ordinateur pour améliorer la tenue de route et la traction, quelles que soient les conditions climatiques. (D'autres dimensions sont offertes à prix économiques.)

GARANTIE CONTRE LES RISQUES ROUTIERS SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES!
Tous les détails chez le concessionnaire.

Seulement
43⁹⁹\$*

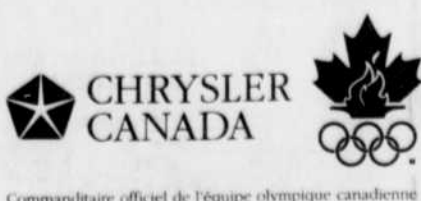
chacun P155/80R13 * Pose, équilibrage et taxes en sus.

SERVICE CINQ ÉTOILES

CHRYSLER



- ★ Techniciens formés par Chrysler
- ★ Pièces de rechange Mopar
- ★ Service et commodité
- ★ Attention et courtoisie
- ★ Prix concurrentiels



Commanditaire officiel de l'équipe olympique canadienne

©A.O.C.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.



VOTRE CONCESSIONNAIRE

CHRYSLER

QUELQU'UN DE FIABLE.

«Foyer principal»: Dion fait marche arrière

JOEL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

■ OTTAWA — Reconnaître que le Québec est le foyer principal de la langue, de la culture et de la tradition juridique française en Amérique « n'est pas la trouvaille du siècle », a déclaré hier le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion.

Le ministre Dion, qui avait défendu cette expression à son entrée aux Communes lundi, a fait marche arrière hier après que l'Assemblée nationale eut adopté à l'unanimité une résolution rejetant ce nouveau concept qui a vu le jour en fin de semaine.

« Je ne suis attaché à aucune expression. Je suis attaché à un résultat qui donne la reconnaissance du Québec dans le Canada dans ses efforts admi-

rables pour garder toujours sa langue, sa culture et ses institutions », a déclaré le ministre en point de presse.

En fin de semaine, l'aile québécoise du Parti libéral du Canada a effectué un virage qui met au rancart la reconnaissance dans la constitution que le Québec forme au sein du Canada une société distincte.

En lieu et place, les libéraux fédéraux du Québec veulent que la province soit

reconnue comme étant « le foyer principal de la langue, de la culture et de la tradition juridique française en Amérique ».

Ce changement de cap a soulevé l'ire autant des souverainistes que des fédéralistes au Québec.

Hier, M. Dion a de nouveau affirmé que les vocables importaient peu, disant que l'essentiel était que la spécificité du Québec soit reconnue dans la constitution. « Ce n'est pas la trouvaille du siècle. Je ne pleurerai pas longtemps sur (cette expression) », a dit le ministre, qui n'a pas manqué de citer le premier ministre Lucien Bouchard qui avait déjà décrit le Québec comme étant le foyer principal de la francophonie en Amérique du Nord.

Cela dit, le ministre Dion a indiqué

hier n'avoir appris que samedi matin en lisant un quotidien montréalais que cette proposition controversée était mise en avant par son association de circonscription. « Je l'ai appris en lisant mon Devoir. Le Parti libéral du Canada est un parti très démocratique. La démocratie nous réserve parfois des surprises. » Plus tard, il a ajouté qu'il tentera à l'avenir d'avoir un meilleur contrôle sur son association de comté.

Aux Communes, cette question a de nouveau donné lieu à des échanges musclés entre M. Dion et le Bloc québécois. Le Nouveau-Brunswick s'est aussi élevé hier contre cette nouvelle proposition des libéraux de Jean Chrétien.

Au cours d'une entrevue accordée au SOLEIL, hier, le ministre néo-brunswickois des Affaires intergouvernementales,

Bernard Richard, a indiqué que sa province continue d'appuyer la reconnaissance du Québec comme société distincte.

Et ce principe, qui reflète mieux que toute autre chose la réalité québécoise, doit être encaissé dans la constitution, a-t-il ajouté. « Je crois que c'est absolument essentiel si nous voulons résoudre la question constitutionnelle », a déclaré M. Richard.

À Toronto, le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, a dit juger intéressante la nouvelle proposition de l'aile québécoise du Parti libéral. « Quiconque tente de trouver une nouvelle définition qui pourrait refléter les ambitions et les désirs des Québécois et des Canadiens doit être encouragé et non pas ridiculisé », a-t-il soutenu.



Camionnette Mazda B3000 SE 1996

LA CAMIONNETTE «ALL-DRESS»!

Jetez un
coup d'œil à la
Camionnette
B3000 SE
Édition spéciale.

Vous verrez comme elle est bien garnie! Jantes moulées en aluminium, pneus plus gros (P225/70 R14), miroirs à commande électrique et finition intérieure rehaussée avec groupe éclairage comprenant lampe de lecture, lampe pour caisse et lampe sous le capot.

Elle possède aussi un coussin de sécurité côté conducteur, la radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette et une carrosserie ornée de bandes latérales Édition spéciale.

Le tout est superbement agencé! Moteur V6 de 3 l à injection électronique, freins ABS à l'arrière, barres stabilisatrices avant et arrière, ainsi qu'une instrumentation complète incluant le compte-tour.

Cette Édition spéciale, dotée d'amortisseurs de diamètre plus grand et de ressorts à lames plus fermes, a été spécialement conçue pour la manutention de grosses charges.

À 1 618 \$ de moins que la Toyota Tacoma, cabine standard, «Package #1», c'est la camionnette importée qui offre le meilleur rapport qualité-prix.

Voyez votre concessionnaire Mazda. Et obtenez une camionnette bien garnie à tout petit prix!

B3000 SE ÉDITION SPÉCIALE
À PARTIR DE :

15 800 \$

TAUX DE FINANCEMENT

4,9 %

mazda
EMPORTE-MOI

* Camionnette B3000 SE 1996 (modèle XT956AA90). Les concessionnaires peuvent vendre moins cher. Transport, préparation (inspection avant livraison) 995 \$, immatriculation, taxes et autres frais du concessionnaire en sus. Pour un temps limité à partir du 5 mars 1996. Crédit également offert à l'achat de Camionnettes de Série B neuves 1996 en stock chez les concessionnaires Mazda participants. Exemple: 10 000 \$ à 4,9 % équivalent à 230 \$ pendant 48 mois avec versement initial de 1 040 \$ pour un total de 11 040 \$. Ces offres ne peuvent être combinées à aucune autre. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. * Basé sur la comparaison des prix de détail suggérés par le manufacturier publiés de 12 mars 1996.

DISCOURS DE PETTIGREW AUX COMMUNES

La menace souverainiste asphyxie le Québec

Exode des cerveaux et des capitaux s'ensuit

■ OTTAWA (PC) — La menace souverainiste « asphyxie Montréal » et contribue à l'hémorragie de cerveaux et de capitaux du Québec, a dénoncé hier le ministre de la Coopération internationale Pierre Pettigrew.

Dans son discours inaugural à la Chambre des communes, le ministre a fait l'éloge de la place du Québec sur la scène internationale au sein du Canada.



Le ministre Pierre Pettigrew

L'énergie des Québécois est mal canalisée, a-t-il ajouté. Au lieu de s'enliser dans des débats déchirants, le Québec devrait être résolument tourné vers le monde et se concentrer sur la création d'emplois. « Les meilleures politiques économiques ne peuvent atteindre leurs objectifs si le climat politique ne le leur permet, a-t-il précisé solennellement dans un long discours aux Communes. C'est la raison pour laquelle toutes les forces vives du Québec doivent vite collaborer à s'unir pour stopper l'hémorragie de cerveaux et de capitaux qui s'est accélérée depuis le 30 octobre dernier. »

Il a rappelé que plusieurs compagnies avaient décidé de déménager leur siège social à l'extérieur du Québec, que les investissements se faisaient au compte-gouttes au Québec.

Selon M. Pettigrew, l'instabilité politique est « une menace qui continue de peser comme une épée de Damoclès sur l'avenir économique de Montréal », a-t-il rajouté par la suite.

Plutôt que de pencher en faveur du modèle « obsolète de l'État nation », le Québec devrait viser l'intégration des pouvoirs, à l'image de la Communauté européenne. « La maturité politique aujourd'hui, c'est la capacité de partager sa souveraineté avec ses voisins », a-t-il enchaîné.

« L'identité québécoise est renforcée par son identité canadienne, d'autant que celle-ci est profondément ancrée

dans la tête et le cœur des Québécois... Il faut n'avoir rien compris à ce qui se passe dans le monde aujourd'hui pour penser que concentrer notre identité dans sa seule québécoitité, la renforcerait. Ce serait au contraire

«Le Québec peut s'affirmer à l'intérieur du Canada»

en exclure des éléments qui font sa richesse, son dynamisme et son avenir. »

Selon M. Pettigrew, un expert en relations internationales, le Québec peut très bien s'affirmer à l'intérieur du Canada. « Le nationalisme québécois peut être rassembleur alors que le souverainisme est diviseur. Et le nationalisme québécois, pas le souverainisme, est parfaitement compatible avec le fédéralisme canadien moderne et adapté à la mondialisation... »

M. Pettigrew conclut en disant que le nationalisme québécois du XXI^e siècle « doit être moderne et s'affirmer au plan de l'économie, de la technologie, de la culture et de la finance. »

ENAP

SESSIONS DE PERFECTIONNEMENT OFFERTES À QUÉBEC

COMMUNICATION ET NÉGOCIATION INTERPERSONNELLES

15-16 mai 1996

Aider le gestionnaire à instaurer un climat de confiance et de transparence nécessaire au développement de son organisation en améliorant ses habiletés de communicateur et en développant des compétences particulières en matière de négociation interpersonnelle.

COMMENT RENDRE VOTRE LEADERSHIP PLUS EFFICACE

21-22 mai 1996

Faire connaître aux gestionnaires les plus récents concepts et théories sur le management et le leadership et les amener à diagnostiquer et à analyser leur style personnel pour le rendre plus efficace.

PLANIFICATION DE VIE ET DE CARRIÈRE

28-29 mai 1996

Fournir au gestionnaire l'occasion de faire le point sur son cheminement de carrière en appliquant les concepts du changement planifié au cheminement personnel et professionnel.

LA REMISE EN QUESTION DU RÔLE DE L'ÉTAT : APERÇU DES GRANDES RÉFORMES ADMINISTRATIVES DANS LES PAYS DE L'OCDE

30 mai 1996

Faire connaître les tendances majeures qui se dégagent des réformes entreprises dans les pays de l'OCDE dans un contexte de mondialisation des économies et de crise des finances publiques.

LE COACHING EN GESTION

28-29 mai 1996

Permettre aux gestionnaires qui dirigent des personnes de situer le coaching comme outil de gestion et de déterminer les caractéristiques d'un processus efficace de coaching.

Renseignements : (418) 657-2579

Sans frais : 1-800-808-ENAP (3627)



Université du Québec

École nationale d'administration publique

EN BREF

DROIT DES GAIS

Robinson dépose un projet de loi privé

Un député néo-démocrate et un sénateur conservateur ont uni leurs efforts pour s'assurer que le gouvernement libéral tiendra sa promesse d'interdire toute discrimination contre les gais, les lesbiennes et les bisexuels. Svend Robinson, l'un des deux députés ouvertement gais du Parlement, a déposé hier un projet de loi privé pour inclure l'orientation sexuelle dans la Loi canadienne des droits de la personne. « Tant que la loi sur les droits de la personne sera muette au sujet de l'égalité des gais, des lesbiennes et des bisexuels, nous resterons des citoyens de seconde classe dans ce pays », a-t-il dit dans une entrevue. Pour Robinson, l'effort conjoint vise à maintenir le dossier dans l'actualité, alors que le premier ministre Jean Chrétien indiquait la semaine dernière que son gouvernement tiendrait promesse, tout en demeurant vague sur l'échéancier. Il a simplement dit qu'un projet de loi serait déposé avant les prochaines élections - mais pas nécessairement adopté. (PC)



EN PRIMEUR
JEEP TJ 1997

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN GRAND CHEROKEE LIMITED

GAGNANT DU PRIX EXCELLENCE CHRYSLER CANADA pour l'indice de satisfaction à la clientèle

Profitez d'une bonne occasion il nous reste encore des YJ en stock

MAISONNEUVE

Jeep Eagle

138, Maisonneuve et 47, boul. René-Lévesque Est
529-8135

PROMOTION du 35^e Anniversaire

Meilleur rapport qualité-prix 1961 35 1996

Depuis 35 ans



Jean-Guy Boilard
MODE AU MASCULIN

657, 3e Avenue
Limoilou
529-8691

50\$

BON RABAIS*

50\$

Applicable à l'achat d'un complet ou veston sport et pantalon de 375\$ et plus (Un seul bon d'achat de 50\$ par client sera accepté)

50\$



657, 3e Avenue, Limoilou, 529-8691

1961 35 1996

50\$

20\$

BON RABAIS*

20\$

Applicable sur un achat de 100\$ et plus (excluant complets et vestons sport) (Un seul bon d'achat de 20\$ par client sera accepté)

20\$



657, 3e Avenue, Limoilou, 529-8691

1961 35 1996

20\$

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 21 AVRIL 1996 INCLUSIVEMENT

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX EN SUCCURSALES

LAITUE EN POMME Produit de la Californie, gr. 30, cat. no 1 67¢ chacune	FRAISES FRAICHES Produit de Californie, qualité supérieure 9,97\$ la douzaine 87¢ la chopine	BROCOLI Produit de Californie, gr. 14 ou 18 97¢ chacun
CONCOMBRE ANGLAIS Produit de l'Ontario, de serre, cat. no 1, gr. moyen 87¢ chacun	OIGNONS sac 5 LIVRES Produit du Québec 67¢ chacun	CHAMPIGNONS FRAIS, blancs, café ou tranchés, du Canada 97¢ la chopine
ÉPINARDS FRAIS, produit des États-Unis, sac de 10 onces (284 g) 97¢ chacun	CHOUX DE BRUXELLES Produit des États-Unis, contenant de 300 g 97¢ chacun	LAITUE ROMAINE Produit de Californie, gr. 24, cat. no 1 97¢ chacune
CANTALOUPE Produit du Mexique, gr. 23 97¢ chacun	AVOCAT HASS Produit du Mexique, gr. 16 2 pour 97¢	MELON DE MIEL Produit du Mexique, gr. 10 1.97\$ chacun
LAITUE FRISEE Produit de Californie, gr. 24 97¢ chacune	TOMATES ROUGES DE SERRE, DE L'ONTARIO préemballées, cat. no 1 4,78\$ le kilo 2.17\$ la livre	ZUCCHINIS Produit du Mexique, préemballés 2,58\$ le kilo 1.17\$ la livre
RADIS 1 LIVRE Produit des États-Unis, paquet de 454 grammes 77¢ chacun	HARICOTS VERTS Produit des États-Unis, préemballés, cat. no 1 3,24\$ le kilo 1.47\$ la livre	POMMES DE TERRE NOUVELLE RÉCOLTE Produit de Californie 1,92\$ le kilo 87¢ la livre
MELON D'EAU SANS PÉPIN Produit du Honduras 1,48\$ le kilo 67¢ la livre	MANGUE Produit du Mexique, gr. 8 ou 9, variété TOMMY ATKINS 1.47\$ chacune	CRÈME 15% en 500 ML Régulière ou épaisse 1.67\$ chacun
GRUYÈRE OU EMMENTAL Fromages de Suisse 15,36\$ le kilo 6.97\$ la livre	FROMAGE OKA Produit du Canada 15,36\$ le kilo 6.97\$ la livre	JUS D'ORANGE SEALTEST, contenant de 1,89 litre, 100% pur, fait de concentré, avec bouchon 1.97\$ chacun

11 SUCCURSALES LE JARDIN MOBILE

NEUFCHÂTEL 2065, boul. Bastien 842-3084	CHARLESBOURG 1047, boul. du Jardin 627-0344	STE-FOY 3440, de la Pêrade 657-7717	NEUFCHÂTEL 9210, boul. l'Omière 842-0909	LEVIS 51, route Kennedy 835-5526
BEAUPORT 344, Seigneuriale 661-7997	CHARLESBOURG 4145, 1re Avenue 622-2291	CAP-ROUGE 1196, Jean-Gauvin 872-7473	STE-FOY 2700, chemin Ste-Foy 651-2717	BERNIERES 585, Route 116 831-4611
ST-ROMUALD 835, 4e Avenue 834-3232				

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

MOUSSE ISOLANTE

Saga juridique de près de 14 millions \$

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ QUÉBEC—La saga juridique de la MIUF a déjà coûté plus de 13,7 millions \$ au gouvernement du Québec. Alors que les propriétaires de maisons isolées à la mousse d'urée formaldéhyde se battent depuis 1983 pour obtenir des compensations de la part des fabricants et des gouvernements du Québec et du Canada, qui ont encouragé l'utilisation de la mousse isolante, ce sont les avocats qui se remplissent les poches avec l'argent des contribuables.

Le 1er avril, l'Office de protection des consommateurs (OPC) a versé 5 157 300 \$ pour rembourser une partie des frais juridiques encourus par les démarches entreprises par les victimes de la MIUF devant la cour supérieure, puis la cour d'appel.

Les 5,1 millions \$ s'ajoutent aux 8,6 millions \$ qui avaient déjà été payés en honoraires aux spécialistes de tout acabit (surtout des avocats mais aussi des ingénieurs, architectes et autres savants experts) pour leur

contribution à ce que l'on a appelé la plus longue saga judiciaire de l'histoire du Canada, une affaire qui a duré huit ans devant la cour supérieure qui a finalement accouché d'un jugement fleuve de 1100 pages.

Aux 13,7 millions \$, il faut ajouter les centaines de milliers qui furent octroyés en allocation de «relogement» à certaines victimes de la MIUF.

Le robinet des deniers publics risque de continuer de cracher des billets verts puisque que Québec conteste

une partie des honoraires versés aux juristes qui ont représenté les trois principaux fabricants de MIUF.

Dans un jugement de première instance, le tribunal a donné raison aux trois compagnies. Québec a donc décidé d'en appeler de cette décision. Ces démêlés juridiques au sujet des horaires vont évidemment coûter des sous à l'État. Le ministre délégué aux citoyens, André Boisclair, avançait une somme de 100 000 \$, hier, lors de l'étude des crédits de l'OPC. D'autres sources parlent d'une somme de 120 000 \$.

Il n'y a pas que la contestation des honoraires qui va coûter cher. Le gouvernement du Québec doit prochainement décider s'il va subventionner la cause d'une victime de la MIUF qui est inscrite à la cour fédérale.

Rappelons qu'en 1983, alors que six causes-type de citoyens dont la maison fut isolée à la MIUF à la fin des années 70 furent déposées à la cour supérieure contre Québec et Ottawa et les fabricants de la MIUF, une cause si-

miltaire fut inscrite à la cour fédérale. Plutôt que de livrer bataille sur deux fronts, les victimes de la MIUF ont plutôt choisi de concentrer leurs efforts sur la cour supérieure en se gardant une porte ouverte pour intenter des procédures devant la cour fédérale.

DOUCHE D'EAU FROIDE

Dans un jugement rendu en décembre 1991, le juge René Hurtubise, de la cour supérieure, réservait une douche d'eau froide aux 6000 familles victimes de la MIUF en affirmant qu'il rejetait leurs demandes de compensations financières (qui auraient pu atteindre 1 milliard \$) parce qu'ils n'avaient pas réussi à le convaincre du lien de causalité entre la mousse isolante à l'urée formaldéhyde et les problèmes de santé qu'ils disaient subir.

Quatre ans plus tard, c'était au tour de la cour d'appel de refuser de se rendre aux arguments des victimes de la MIUF qui avaient obtenu le coup de

pouce financier du gouvernement québécois pour préparer les procédures d'appel.

Devant les deux verdicts, Québec a signalé aux victimes qu'il ne fallait pas compter sur lui pour poursuivre la lutte devant la Cour suprême. «Tout le cheminement juridique a été fait», a commenté le ministre Boisclair. «Tous les recours ont été entrepris et il est peu probable qu'il y ait de nouveaux recours. C'est vraiment terminé», a-t-il ajouté.

La MIUF devait être la trouvaille du siècle. Le gouvernement fédéral avait autorisé le produit. Québec versait même des subventions aux propriétaires désireux d'isoler leur résidence à la MIUF. Tout le monde déchantait lorsque des expertises confirmèrent que les gaz émis par la mousse pouvait provoquer des saignements de nez, des maux de tête, des problèmes respiratoires et même le cancer. C'est alors que débuta la saga juridique de la MIUF.

EN BREF

RÉFORME DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

Les grandes associations d'affaires d'accord

Les grandes associations d'affaires du Québec accueillent avec satisfaction le projet de réforme de l'assurance-chômage, mais estiment qu'on pourrait aller encore plus loin. Selon le Conseil du patronat et la Chambre de commerce du Québec, le gouvernement fédéral devrait réduire davantage les cotisations à l'assurance-chômage, qui empêchent, croient-ils, la création d'emplois. «Les taxes sur la masse salariale sont devenues un frein majeur à la création d'emplois alors que le taux de chômage demeure très élevé», a affirmé Ghislain Dufour, président du Conseil du patronat. Les deux associations se réjouissent de la hausse des budgets qui seront consacrés à la formation professionnelle des chômeurs, qui devraient passer du niveau actuel de 1,9 milliard \$ à 2,7 milliards \$ en 2001-2002. (PC)

MONTRÉAL

Quatre cols bleus coupables

Quatre des six cols bleus de la ville de Montréal accusés d'avoir séquestré et battu un contremaître de l'administration municipale ont été reconnus coupables, hier. Laurent Clermont et Jean-Paul Lahaie ont été trouvés coupables sous des chefs d'accusation d'enlèvement, de séquestration, de voies de faits et de complot. Des verdicts de culpabilité ont également été rendus contre Ernest Beaupré et Rodrigue Fournier, qui étaient accusés de conspiration et de séquestration. L'incident s'est produit en juin 1993 à l'atelier des Carrières, dans l'Est de la ville. Le contremaître Jacques Paquette avait alors été enlevé et battu. (PC)

PANNE D'ANIK E-1

Peut-être un court-circuit

Alors que le satellite Anik E-1 vogue «à demi conscient» au-dessus de la Terre, les experts de Telesat Canada se creusent toujours la cervelle pour comprendre ce qui s'est passé le mois dernier. Pour l'instant, on pense que c'est un court-circuit qui a provoqué la panne et qui a plongé des dizaines de clients nerveux dans l'isolement pendant quelques heures. «Nous n'avons aucune théorie jusqu'ici pour expliquer ce qui s'est passé», avoue M. Roger Tingley, du comité d'urgence de Telesat. La panne avait provoqué des interruptions de communications téléphoniques dans le Grand Nord, perturbé les signaux de radiodiffusion et d'agences de presse, et paralysé les transactions financières électroniques. (PC)

Arrêt cardiaque causé par une surdose de cocaïne

L'autopsie pratiquée sur le corps de Nelson Perreault, 38 ans, a révélé qu'il était mort d'un arrêt cardiaque causé par une surdose de cocaïne et non des suites de l'utilisation du poivre de Cayenne lors de son arrestation. Le rapport préliminaire de l'autopsie fait état d'une concentration élevée de cocaïne dans le sang et l'urine de la victime résultant du bris d'un sachet de cocaïne dans son estomac. Nelson Perreault, dont la libération conditionnelle venait d'être révoquée pour bris de conditions, aurait résisté à son arrestation lorsque des policiers du poste 52 de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) se sont présentés à son domicile, vers 8h50 lundi. Les agents ont utilisé du poivre de Cayenne pour le maîtriser. L'individu a été conduit au poste 52, rue Hochelaga, et mis en cellule. Vers 11h30, les policiers ont remarqué qu'il était en proie à des convulsions. Urgences Santé a été appelée et Perreault a été transporté à l'hôpital Bellechasse où son décès a été constaté vers 16h. Le poivre de Cayenne, qui produit notamment un effet de larmoiement instantané et des éternuements, fait partie de l'équipement des patrouilleurs depuis janvier. (PC)

Nouveau! Nouveau!

Un nouveau concept sur la rue St-Paul dans le Vieux-Port crée une intéressante occasion pour des marchands d'antiquités de qualité.

Pour rejoindre une clientèle locale et internationale nombreuse et prestigieuse, vous pouvez maintenant louer un espace dans le nouveau Centre d'Antiquités Héritage.

Ce faisant, vous profiterez du meilleur des deux mondes: un lieu commercial de première qualité sans les coûts et les soucis d'une boutique à temps plein.

Venez partager notre local et notre monde et profiter de cette occasion unique.

Renseignements sur place au
110, rue St-Paul, Québec

28091



Le printemps n'a
jamais eu si belle allure.

20 à 25% de rabais
sur certains complets, certains vestons sport
et tous les nouveaux manteaux
pour le printemps, en magasin.

Jusqu'à épuisement des stocks.

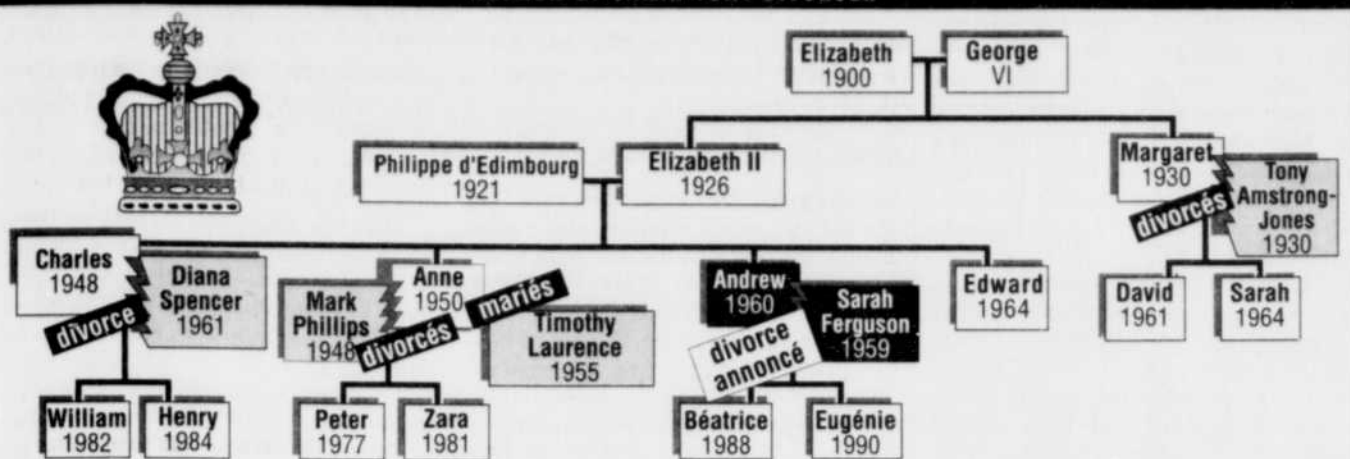
Faire bonne impression est avantageux.

TIP TOP
VÊTEMENTS
D'AFFAIRES DÉCONTRACTÉS

Complets à partir de 199,99 \$ prix cour. 249,99 \$
Vestons sport à partir de 119,99 \$ prix cour. 149,99 \$
Manteaux pour le printemps à partir de 29,99 \$ prix cour. 39,99 \$

LE MONDE

ANDREW ET SARAH VONT DIVORCER



INFOGRAPHIE: AFP / LE SOLEIL

La réconciliation n'eut pas lieu

■ LONDRES (AFP, Reuter) — Le duc et la duchesse d'York ont annoncé hier, apparemment sans pressions royales aucunes, leur prochain divorce après quatre ans de séparation, surprenant les médias qui alimentaient les rumeurs de réconciliation d'Andrew et Sarah Ferguson, restés « bons amis ».

Ce divorce, qui devrait être en vigueur fin mai, a été annoncé par le couple la veille seulement du début d'une procédure accélérée devant un tribunal londonien, simple formalité de deux minutes pour leurs avocats, contrastant avec les fastes du mariage du deuxième fils de la reine Elizabeth en juillet 1986 à l'abbaye de Westminster.

Sarah et Andrew, tous deux âgés de 36 ans, n'ont donné aucun détail sur leur arrangement financier, précisant seulement que Sarah avait renoncé à son titre d'Altesse royale tout en restant duchesse d'York, et qu'ils continueraient de participer tous deux à l'éducation de leurs filles Eugénie, 6 ans, et Béatrice, 7 ans, même si la garde ira à leur mère.

Contrairement au cas de Charles et Diana, la reine n'a exercé aucune pression pour provoquer ce divorce, s'est empressé de préciser Buckingham Palace, faisant savoir que la souveraine était même « peinée ».

Pourtant, estiment les chroniqueurs royaux, la nouvelle ne devrait pas déplaire à Elizabeth II qui n'a jamais apprécié cette belle-fille au comporte-

ment un peu trop spontané et aux frasques retentissantes.

Fille de divorcés, Fergie est entrée en trombe dans la famille royale en 1986, sans soupçonner les contraintes imposées à ses membres.

Son attitude libre et sa forte personnalité tranchent sur la discrétion de sa belle-famille et ne lui valent ni la faveur des médias, ni celle des Britanniques.

Dernière au hit-parade des personnalités préférées de la famille royale, Fergie est sans cesse critiquée et dénigrée: son poids, ses robes voyantes, son rire sonore, ses habitudes dépendantes ou ses réparties malheureuses sont disséqués cruellement.

Trois semaines après la naissance de Béatrice en 1988, elle se faisait traiter de mère indigne par la presse populaire parce qu'elle partait en vacances sous les Tropiques en « abandonnant » le nouveau-né.

Délaissée par un mari que sa charge d'officier de la Royal Navy envoie sur les mers pendant des mois, Sarah s'ennuie vite et cherche des distractions ailleurs.

Début 1992, la presse publie des photos de Sarah en compagnie du riche Texan Steve Wyatt, avec qui elle avait passé un séjour au Maroc. Andrew, dont les frasques de célibataire furent légendaires, n'apprécie pas du tout et en mars, le couple annonçait sa séparation.

Quelques mois plus tard, Sarah faisait à nouveau la Une, cette fois-ci seins nus en compagnie d'un ami de Steve Wyatt, John Bryan, en train de lui lécher les orteils, au bord d'une piscine dans le sud de la France.

Déjà malmenée, la réputation de Sarah tombe au plus bas, mais le couple séparé est toujours resté en termes amicaux. Ils se voient souvent pour partager l'éducation de leurs deux filles, passent même des vacances ensemble en Espagne et se montrent quelquefois côte à côte.

Mais Sarah n'aime pas « la firme » royale qui le lui rend bien. Depuis le début de l'année, elle est en plein marasme financier avec des dettes estimées à 1,5 million \$, accumulées par ses voyages incessants, son personnel abondant et l'immense manoir qu'elle loue. Elle a touché une somme pour solde de tout compte à sa séparation.

« Fergie »
était jugée
trop
vulgaire par
les Anglais

Liban: plan de paix US

■ BEYROUTH (AFP, AP) — Israël a poursuivi hier ses attaques meurtrières au Liban, faisant six morts et 24 blessés, alors que l'action diplomatique s'est accélérée avec notamment une proposition américaine de cessez-le-feu.

Au sixième jour de l'opération « Raisins de la Colère », qui a déjà fait 38 morts et 169 blessés, Washington a présenté une proposition de cessez-le-feu, tandis que le chef de la diplomatie française Hervé de Charette a annoncé à Beyrouth des « propositions françaises précises » très prochainement.

« Nous avons sérieusement fait avancer les choses », a déclaré sans plus de précisions Hervé de Charette à l'issue d'une rencontre avec le président syrien Hafez el Assad à Damas avant de partir pour Beyrouth.

Selon la télévision israélienne, les États-Unis ont élaboré un texte transmis aux Israéliens, aux Syriens et aux Libanais.

Tout comme en 1993, ce document interdirait tout tir contre les civils de part et d'autre de la frontière mais ajouterait un dispositif international de contrôle. La Syrie garantirait en outre explicitement le respect de ce texte. Après une campagne similaire de bombardements au Liban, en juillet 1993, Israël et le Hezbollah avaient accepté un accord, sous l'égide des États-Unis et soutenu par Damas, afin d'épargner les civils.

Beyrouth, qui soutient officiellement les « actes de résistance » du Hezbollah, n'a pas paru enthousiasmé par le plan US mais a accepté de l'examiner « minutieusement », selon le premier ministre libanais Rafic Hariri.

L'aviation et l'artillerie israélienne ont continué, hier, de bombarder sans relâche les villages du Liban sud, quasi déserts dans la région de Tyr.

Hélicoptères et chasseurs-bombardiers ont également visé la banlieue chiite de Beyrouth et la plaine de la Bekaa (est du Liban), ainsi que, pour la première fois, un camp de réfugiés palestiniens à Saïda.

Le Hezbollah a affirmé avoir bombardé aux roquettes Katiouchas 14 localités du nord d'Israël et averti l'État hébreu qu'il préparait « une grosse surprise ».

Outre trois civils tués dans un village par des obus qui se sont abattus sur leur maison, deux militaires libanais à bord d'une voiture civile pourchassés par un hélicoptère israélien ont été tués par un missile.

Dans la banlieue chiite de Beyrouth, fief du Hezbollah, des hélicoptères ont tiré 14 missiles qui ont fait au moins trois blessés civils dont une fillette dans un état désespéré. Israël a affirmé avoir visé un centre du Hezbollah, ce que ce dernier a démenti.

Un responsable militaire intégriste palestinien, Mounir Maqdash, a échappé de justesse à la mort quand des hélicoptères ont bombardé son domicile à Ain Héroué, le plus grand camp palestinien du Liban dans la banlieue de Saïda. La frappe a été « chirurgicale », selon les Israéliens.

Énorme et mystérieuse base militaire russe

■ WASHINGTON (Reuter, AFP, NYTNS) — Le gouvernement russe a refusé d'expliquer les fonctions d'un vaste complexe militaire en construction dans les montagnes de l'Oural, a déclaré hier le Pentagone.

« Bien que nous ayons discuté des installations avec les Russes, ils n'en ont pas encore révélé le but. Mais nous continuons à les surveiller de près », a déclaré un porte-parole du Pentagone, Mike Doubleday, interrogé sur un article publié hier par le *New York Times*.

Le *Times* a révélé l'existence de ce complexe souterrain, entamé à l'époque soviétique, sous Leonid Brejnev (1964-82). Le chantier a été observé par des satellites américains et alimente les spéculations; ce pourrait être une usine d'armes secrètes ou un poste de commandement nucléaire

souterrain.

Le sujet est devenu un problème politique épineux pour l'administration Clinton. Washington dépense des centaines de millions pour aider la Russie à désarmer ses vieux équipements militaires nucléaires.

Selon le porte-parole du Pentagone, l'existence de ce chantier est connue des Américains depuis « plus de 10 ans » mais sa nature « est obscure, si ce n'est qu'on peut dire qu'elle est défensive ».

« Nous savons que les Russes, comme nous, sont engagés dans des pro-

grammes de modernisation militaire, a-t-il ajouté. Nous estimons bien sûr qu'ils ont le droit de le faire, comme nous. »

COMME WASHINGTON

L'installation secrète, qui couvre une superficie plus grande que celle de Washington, se situe sous le mont Yamantau dans la région de Beloretsk. Les travaux de construction auraient commencé sous Brejnev, selon les sources occidentales et russes citées par le quotidien.

« Nous ne pouvons affirmer avec certitude son but et les Russes ne sont pas très chauds de nous voir fouiner là-bas », a affirmé au journal un fonctionnaire américain sous couvert de l'anonymat.

La découverte de la base, repérée par un satellite espion américain, pourrait modifier l'attitude des États-Unis dans son plan d'assistance à la Russie pour le démantèlement des armes nucléaires, plan qui stipule que Moscou n'entreprend aucun programme de modernisation militaire.

Le ministère russe de la Défense, interrogé par le journal, a refusé de fournir des informations « sur un ouvrage en construction pour le renforcement de la sécurité du pays ».

Les experts américains de leur côté ignorent à quoi l'installation va servir. « Ce peut être un centre de commandement. Ce peut être également une installation pouvant servir après un conflit nucléaire. Ce peut être enfin un endroit pour cacher des armes qu'ils

ne veulent pas qu'on voie », selon un expert américain.

Les autorités russes ont décrit ce site — qui abrite une autoroute des voies ferrées et des logements pour des milliers de travailleurs et leur famille — successivement comme un complexe minier, un sanctuaire pour des trésors russes, un dépôt de matériel nucléaire, ou un bunker et centre de contrôle pour les dirigeants du pays en cas de conflit nucléaire.

Le ministre russe de la Défense, selon le *New York Times* a refusé de dire si le parlement de son pays (la Douma) avait été informé de l'existence de ce projet, de ses buts et de ses coûts, affirmant tout au plus qu'il avait obtenu les informations militaires requises.



Déjà?

C'est qu'on ne voit pas le temps passer au volant d'une Pontiac. Et avec son V6 de 180 HP, le moteur de série le plus puissant de sa catégorie, la Trans Sport ne fait pas exception à la règle. De plus, elle permet d'asseoir confortablement sept personnes et c'est la seule fourgonnette dont les sièges modulaires sont faciles à enlever. Trans Sport. L'espace pour agrandir la famille. La puissance pour raccourcir la route...

TRANS SPORT PONTIAC
LA PASSION DE CONDUIRE



Les députés néerlandais disent oui au mariage des homosexuels

■ LA HAYE (d'après AFP) — La chambre des députés néerlandaise a créé la surprise hier en adoptant à une large majorité une motion demandant au gouvernement d'autoriser le mariage entre homosexuels.

La loi, qui pourrait être issue de ce vote (81 voix contre 60), si le gouvernement y fait droit, donnerait aux couples homosexuels les droits et devoirs qu'entraîne le mariage civil dans les couples hétérosexuels.

Ainsi, deux hommes ou deux femmes qui auront fait enregistrer leur union ne seront plus lésés financièrement en cas de décès d'un des deux partenaires, mais parallèlement, ils seront soumis à l'obligation de verser des

pensions alimentaires à leurs « ex ».

Le débat qui avait eu lieu durant ces dernières semaines avait déjà laissé entrevoir la possibilité d'un tel vote, mais « on ne pensait vraiment pas que les députés seraient aussi nombreux à se prononcer en faveur de cette motion », a déclaré le rédacteur en chef du *Gay Krant*, principal journal homosexuel du pays, Kenz Krol.

« Cela fait six ans que nous nous battons pour que les couples homo-

sexuels cessent d'être considérés comme des citoyens de seconde zone et nous savions que l'idée commençait à faire son chemin parmi la population », a expliqué M. Krol.

Le responsable du « Gaykrant » a notamment évoqué les sondages organisés tous les deux mois depuis deux ans par sa publication et qui révèlent une très nette augmentation du nombre des Néerlandais en faveur du mariage homosexuel.

M. Krol estime que le mérite en revient surtout aux nombreux débats et émissions organisés à la télé et qui ont insisté sur la situation des enfants élevés par des couples homosexuels. « Ils sont 20 000 aux Pays-Bas à être élevés par des couples n'ayant pratiquement aucune aide et aucun droit », a affirmé M. Krol, avant de poursuivre que c'était peut-être surtout cela que la majorité des citoyens de ce pays trouvait « inacceptable ».

Le dirigeant de la droite libérale (VVD), Frits Bolkenstein, a lui aussi créé la surprise en annonçant qu'il avait décidé de voter contre après s'être prononcé en faveur du mariage homosexuel au début des débats. Il expliquait hier son changement d'attitude en invoquant des accords signés par les Pays-Bas avec un grand nombre de pays.

Arrestation d'une mère qui a rendu sa fillette malade afin d'attirer l'attention

■ HOLLYWOOD, Floride (AFP) — La mère d'une fillette de 8 ans, opérée à 40 reprises et hospitalisée quelque 200 fois depuis sa naissance, a été arrêtée et emprisonnée lundi, soupçonnée d'avoir volontairement rendu sa fille malade, pour attirer l'attention et des dons financiers, a-t-on appris hier à Hollywood.

La vie de Jennifer Bush était un tel enfer qu'elle avait suscité une vague d'émotion aux États-Unis, et l'enfant avait été invitée par Hillary Clinton en 1994 à la Maison-Blanche.

Depuis sa naissance, elle a été hospitalisée plus de 200 fois, a survécu à 40 opérations. Les médecins lui ont retiré la vésicule biliaire, l'appendice, et une partie des intestins. Des cathéters ont été placés dans son estomac, ses intestins et son thorax. Son dossier médical remplit 25 000 pages.

Sa mère, Kathy Bush, une employée de bureau de 38 ans, aurait volontairement empoisonné sa fille avec des médicaments, et contaminé ses sondes alimentaires avec des excréments. Elle est également accusée d'avoir détourné à son profit plus de 50 000 \$ en dons et frais de santé destinés à sa fille.

Entendue lundi et hier par un juge, elle a rejeté ces accusations, et son avocat Charles Jamieson a dénoncé

une « chasse aux sorcières ».

La police avait été alertée en avril 1994 par un appel anonyme de l'hôpital pour enfants Joe DiMaggio à Hollywood évoquant la possibilité que Mme Bush ait systématiquement rendu sa fille malade.

M. Eli Newberger, un expert pour ce genre de pathologie maternelle, connue sous le nom de syndrome de Munchausen, a estimé que Mme Bush en était un cas classique et extrêmement grave.

Kathy Bush avait indiqué aux médecins que sa fille souffrait de convulsions, de problèmes d'équilibre, de vomissements permanents et de problèmes de vessie. Les médecins l'avaient crue.

Plusieurs examens ont montré que l'enfant, placée lundi en foyer, recevait des médicaments que les médecins avaient cessé de prescrire, et qu'elle devenait plus malade après les visites de sa mère.

Vache folle: Londres poursuit l'Europe

LONDRES (d'après AFP) — La Grande-Bretagne veut attaquer l'Union européenne en justice pour obtenir la levée de l'embargo décrété contre le bœuf britannique, mais a annoncé en même temps qu'elle allait entamer un programme d'abattage.

Sous les acclamations des députés, le premier ministre John Major a annoncé aux Communes que le gouvernement avait « décidé qu'il devait entamer une action en justice » contre l'embargo, dont selon lui « il est clair qu'il est davantage motivé par les intérêts du marché du bœuf des autres pays que par un souci de santé publique ».

Au motif que l'embargo n'a aucune base scientifique, un recours sera déposé « sous peu » devant la cour européenne de justice de Luxembourg, a ensuite précisé le ministre de l'Agriculture Douglas Hogg.

La procédure va prendre du temps, a concédé M. Hogg, « mais elle peut être suspensive et c'est ce que nous allons chercher à obtenir ».

Cependant, Londres va se conformer aux exigences de l'UE pour une éventuelle levée de l'embargo, sous la forme d'un plan d'abattage sélectif, autre que celui concernant les bovins de plus de 30 mois.

M. Hogg a en effet annoncé, sans donner beaucoup de précisions, qu'un tel plan sera mis en œuvre, ce qui va pour le moins mécontenter les fermiers, déjà durement touchés par une crise de la vache folle qui dure depuis cinq semaines.

Mais, a averti le ministre de l'Agriculture, des mesures d'abattage ne seront mises en œuvre « que dans le contexte d'un accord clair sur la levée de l'embargo européen ».

Il s'est donc abstenu de donner la moindre date pour le début de ce programme, encore moins sa durée et est resté très flou sur le nombre de bêtes qui seraient concernées.

25%
sur les duvets
• Housses disponibles



BOUTIQUE LA COUCHETTE

Place Ste-Foy (418) 653-1140
2452, boul. Laurier, Ste-Foy



495\$*

par mois (transport inclus),
terme de 30 mois,
comptant initial de 1440 \$.

Jeep. Le prix de la liberté a baissé.

Ensemble 26E + GEG

- Moteur 6 cylindres de 4 litres
- Boîte automatique à 4 rapports
- Freins à disque et antiblocage aux 4 roues
- Selec-Trac ou Quadra-Trac, au choix du client
- Roues sport en fonte d'aluminium

- Climatiseur et glaces teintées foncées
- Régulateur de vitesse et volant inclinable gainé de cuir
- Radio-cassette AM/FM stéréo
- Lève-glaces et verrouillage électriques avec télécommande



Jeep Grand Cherokee Laredo 1996, 4 X 4



Commanditaire officiel de l'équipe olympique canadienne

Association publicitaire des concessionnaires Jeep et Eagle Inc.



® A.O.C.

VOTRE CONCESSIONNAIRE

Jeep | Eagle

QUELQU'UN DE FIABLE.

* Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois, avec comptant initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Credit Canada Ltée. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement mensuel arrondi au multiple de 25 \$ le plus près sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 50 000 km, au taux de 9 \$ le km. Offre d'une durée limitée. Détails chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à prix moindre et peut avoir à commander.

**Comment
ranger sans
tout déranger?**



**FAUTE D'ESPACE,
OÙ METTRE
VOS VÊTEMENTS
D'HIVER?**

ENTREPOSEZ-LES!

Profitez de nos voûtes
• bien aérées
• sécuritaires
• bien assurées

LA BOÎTE À LINGE inc.

834-8040

Cueillette et livraison

ÉTATS-UNIS
Danger public à
six ans

Après avoir fait beaucoup parler de lui il y a trois ans pour avoir emprunté la voiture de sa famille pour une promenade nocturne, un enfant de six ans est de nouveau sur la sellette: il a mis le feu à sa maison... pour la deuxième fois. Le jeune Mikey Sproul a provoqué l'incendie en allumant une bougie qui est tombée sur son lit, a expliqué cette semaine le capitaine des pompiers. Personne n'a été blessé. (AP)

Clinton condamné par l'Église

Des chefs de l'Église catholique ont condamné cette semaine le président Clinton, pour avoir récemment opposé son veto à un projet de loi interdisant certains avortements en fin de grossesse. Selon eux, cette attitude montre que les États-Unis sont sur la voie d'accepter les infanticides. Huit cardinaux et le président de la Conférence nationale des évêques ont écrit à Clinton, indiquant qu'ils vont exhorter les catholiques à lancer un appel au Congrès pour qu'il passe outre ce veto. (AP)

LIBYE

Viol de l'embargo aérien

Un avion libyen transportant apparemment 115 pèlerins vers La Mecque a survolé l'Égypte, hier, en violation des sanctions interdisant tout trafic international au départ ou à destination de la Libye. Le vol est parti de Tripoli avec à bord Al-Khowildi Al-Hameidi, du Conseil de la révolution, selon l'agence officielle Jana. L'avion n'avait pas l'autorisation de survoler le territoire égyptien. Les contrôleurs ont tenté de convaincre le pilote de retourner en Libye. L'embarco a été décrété en avril 1992, pour tenter de contraindre le régime du colonel Kadhafi à livrer deux Libyens soupçonnés dans l'attentat contre un avion de la Pan American, qui avait explosé au-dessus de Lockerbie, en Écosse, en 1988, faisant 270 morts. (AFP)

HAÏTI

Gel de l'aide non humanitaire

Le gouvernement américain a jugé «insuffisants» les progrès dans les enquêtes conduites par le gouvernement haïtien sur les meurtres «politique», entraînant le gel de son aide non humanitaire à Haïti, a annoncé cette semaine le porte-parole de l'ambassade des États-Unis. Le gel concerne environ 44 millions de \$ en aide économique à Haïti. (AFP)

AUSTRALIE

Disparition des grenouilles: «la fin du monde»

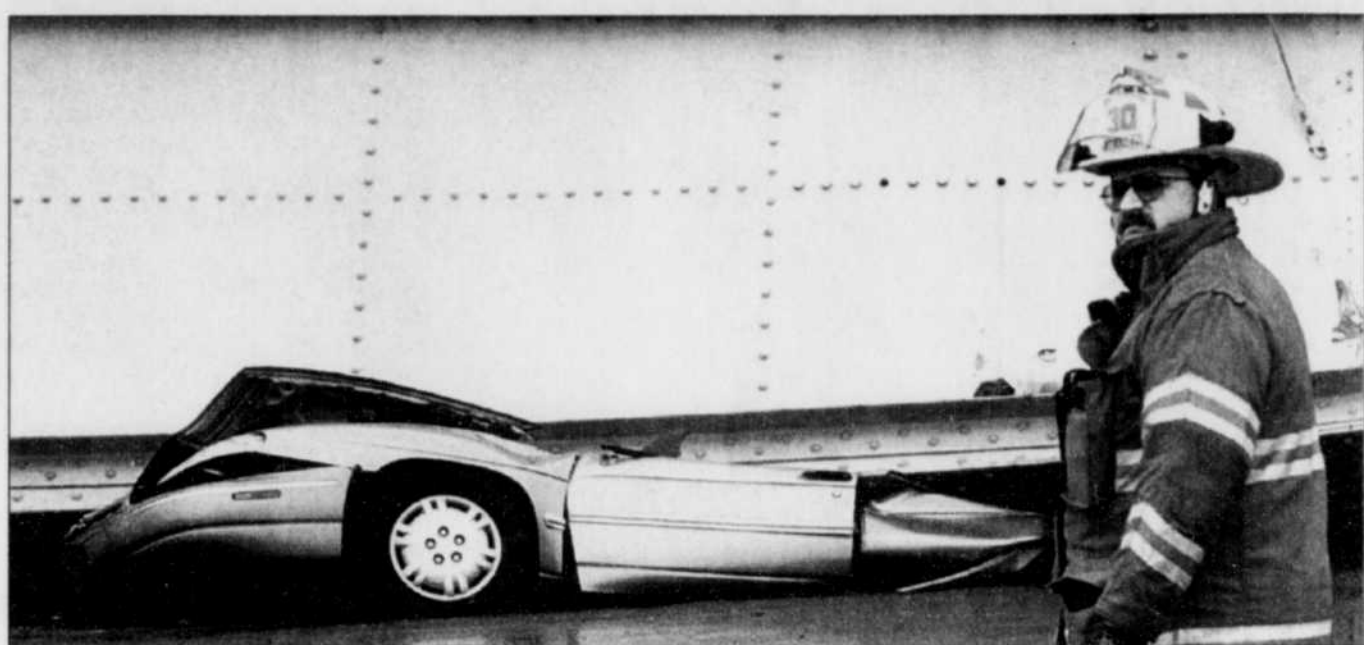
Le nombre des grenouilles recule de façon inquiétante dans le monde, un résultat bien sûr de la dégradation de l'environnement, mais aussi le signe annonciateur d'une énorme menace pesant sur toute l'humanité, a très sérieusement averti cette semaine un expert international. «S'il n'y a plus de grenouilles, c'est la fin du monde», a lancé le professeur Mike Tyler, lors d'une intervention à Adelaïde, dans le cadre du lancement d'une collecte de fonds pour poursuivre les recherches sur ce phénomène. Car la «Force tactique d'intervention contre le déclin international des Populations amphibiennes» éprouve, comme les batraciens, de colossales difficultés pour assurer sa survie. (AFP)

ALLEMAGNE

Alerte à l'empoisonnement

De mystérieux maîtres chanteurs réclament 400 millions de DM (265 millions USD) en diamants à une cinquantaine d'entreprises agro-alimentaires allemandes, menaçant d'empoisonner leurs produits avec du venin de serpent, a-t-on appris cette semaine. Tout en affirmant que «personne ne doit avoir peur», la police de Essen, qui coordonne les enquêtes menées à travers le pays, a jugé utile de réunir les dirigeants des entreprises concernées. Les autorités policières

Voiture écrasée par la poutre d'un pont



Un pompier recouvre une auto dont le chauffeur a été tué après qu'une poutre d'un pont soit tombée sur son véhicule, dans la banlieue de Harrisburg, en Pennsylvanie, hier. Le pont était en cours de construction lorsque la poutre s'est détachée.

RUSSIE

Déchets radioactifs abandonnés

Un homme a découvert dans un village près de Moscou des déchets radioactifs sur

Pour
VENDRE
ton
AUTO



**LES ANNONCES
CLASSÉES**

**686
3311**

FABRICVILLE

25e ANNIVERSAIRE

La **FOLIE** POUR MEMBRES
CARTE D'OR

***TOUT** EN-MAGASIN est **REDUIT!!!**

Quand vous présentez ou demandez votre "NOUVELLE" CARTE D'OR GRATUITE

CHAQUE METRE DE TISSU EN SOLDE

25% À 50%

En vente pour un temps limité: jusqu'au dimanche 21 avril

- Nouveautés Printanières/Estivales
- Tissus de Base
- Tissus en Liquidation
- Tissus pour Draperies
- Tissus pour la Mariée

CHAQUE PATRON est REDUIT

McCALL'S à partir d'AUS\$ 3\$

burda 25% DE RABAIS

Simplicity NEW LOOK 25% DE RABAIS

Vogue Butterick 1 GRATUIT

Ne Tardez Pas! RENOUVELEZ VOTRE CARTE D'OR AUJOURD'HUI

Pour demander sur notre Liste D'Envoi et pour devenir un membre privilégié du 25e Anniversaire

ARTICLES de COUTURE

- BOUTONS
- "Boutique" et "Elan"
- Glossières
- Elastiques
- Fil à Surjeter "Costs"

ET PLUS!

33 1/3% DE RABAIS

CHAQUE ARTICLE de COUTURE est REDUIT

Avec Carte D'Or GRATUITE

SAINT-EFOY - PLACE LAURIER
2740, boul. Laurier, 3e étage sur la Promenade, tél.: 651-3489

QUÉBEC
1505, rue d'Estimaerville, tél.: 661-6128

FABRICVILLE

Lundi au mercredi: 9h30 à 17h30. Jeudi et vendredi: 9h30 à 21h. Samedi: 9h à 17h. Dimanche: 12h à 17h.



**L'ANNÉE DU
RAT**

APSARA

Avril marque le début du Nouvel An cambodgien. Dans l'esprit des célébrations de cette année du rat, le restaurant APSARA vous invite à goûter son menu exclusif: le menu du «NOUVEL AN 96». Vous en garderez un souvenir inoubliable.

Puisse le bonheur vous habiter tout au long de cette nouvelle année du rat.

ស៊ី ស៊ី

ស៊ី ស៊ី

ស៊ី ស៊ី

ស៊ី ស៊ី

Une délicieuse gcurmandise
71, RUE D'AUTEUIL - 694-0232

Cuisines cambodgienne, thaïlandaise et vietnamienne

CONFÉRENCES PAR CLICNET • DÉMONSTRATIONS • CAFÉ INTERNET • TIRAGES D'ABONNEMENTS À INTERNET, DE LIVRES ET DE CD ROMS • EXPOSITIONS

CONFÉRENCES PAR CLICNET • DÉMONSTRATIONS • CAFÉ INTERNET • TIRAGES D'ABONNEMENTS À INTERNET, DE LIVRES ET DE CD ROMS • EXPOSITIONS

wow./pl@ce.stefoy

La mode est au multimédia et au réseau Internet.
C'est donc normal que Place Ste-Foy s'y intéresse!

Du jeudi 18 au dimanche 21 avril prochains, Place Ste-Foy présente L'ÉVÈNEMENT INTERNET ET MULTIMÉDIA 1996.

Venez naviguer gratuitement à notre comptoir-café internet!

Concours : wow./pl@ce.stefoy
Déposez votre coupon à Place Ste-Foy.

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____ Tél. : _____

Coupons de participation aussi disponibles à Place Ste-Foy.

Voyez aussi : Studio Virtuel Concept, Tune 1000, ClicNet, Studio Delta,
Internet Microtec, Click, Cybermind et Cossette Interactif.

Tirages d'abonnements au réseau Internet, de livres et de CD ROMs offerts par ClicNet,
La Boutique du Livre, Tune 1000, Club Macintosh, Internet Microtec, Click et Archambault.


**café
SUPREME**


LE SOLEIL



à la vie à la mode

296032-P

EXPOSITIONS • CONFÉRENCES PAR CLICNET • DÉMONSTRATIONS • CAFÉ INTERNET • TIRAGES D'ABONNEMENTS À INTERNET, DE LIVRES ET DE CD ROMS

EXPOSITIONS • CONFÉRENCES PAR CLICNET • DÉMONSTRATIONS • CAFÉ INTERNET • TIRAGES D'ABONNEMENTS À INTERNET, DE LIVRES ET DE CD ROMS



QUAND ON VISE LA PERFECTION,

IL FAUT S'ATTENDRE À QUELQUES CRITIQUES.

« Pas de doute. Si on se basait sur la traction pour évaluer les voitures de luxe, c'est Aurora et non Rolls-Royce qui ferait l'envie du public. »

PATRICK BEDARD (CAR AND DRIVER)*

« En bref, la Aurora dégage un look à la fois athlétique, racé et original. On la conduit avec fierté. »

« Même la sono ne fait pas bon marché. Franchement, GM s'est surpassée, l'intérieur de l'Aurora est quasiment parfait. »

MICHEL CRÉPAULT (L'ACTUALITÉ MÉDICALE)

« Dans une livrée splendide, l'Aurora enrichit la division Oldsmobile d'une berline capable de rivaliser avec les européennes et les asiatiques, même souvent à un prix inférieur. »

MARCEL COLLARD (LE SOLEIL)

« L'Aurora brille par sa performance et tient ses promesses, tel que nous l'avions prédit lors du premier essai routier en juillet 1994. C'est une voiture de tourisme formidable, avec la puissance de son V8, sa maniabilité dans les virages au-dessus de la moyenne et un style qui incite les gens à se demander qui l'a construite. »

(ROAD & TRACK)*

« La transmission équivaut ou dépasse pratiquement toute concurrence et l'intérieur est luxueux à souhait, avec une panoplie de dispositifs électroniques à portée de la main. »

DOUG SWEET (THE GAZETTE)*

« Elle roule tout en douceur, l'intérieur est spacieux et les commandes du volant (volume de la radio, température, etc.) sont parfaites. Le tableau de bord et les instruments méritent un A. Très, très bien. »

« J'aime ce moteur ! Il tourne comme un six cylindres, avec le son d'un véritable V8. »

« La sono, la traction et le couple sont excellents - au-delà de toute attente ! »

JAMES LEE RAMSEY (AUTOMOBILE MAGAZINE)*

AURORA



Oldsmobile
L'Obsession du détail

Composez le 1 800 463-7483
afin d'obtenir un rendez-vous personnalisé.

* Traduit de l'anglais.